

N°72
Septembre
2023

Les Lucs-
sur-Boulogne

La vie
communale





**Peintre
Décorateur
Sylvain BUET**

25 La Moricière
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Tél : 06 86 93 62 69
@ : attribuetvoscouleurs@gmail.com

Solution innovation pour vos intérieurs et extérieurs



fleur de Lys
Toutes créations florales

72, place du Sénéchal
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 02 51 31 29 73

à distance

Entretien
et création
des espaces verts

**VERDON
PAYSAGE**



Agrément services
à la personne
Réduction d'impôts

La Moricière
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 23 58 - 06 12 73 71 75

Entreprise DOUILLARD Daniel
Les enduits lucquois
Neuf & Rénovation

La Moricière - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél./Fax : 02 51 46 51 08 - Portable : 06 13 72 05 49

Aussi Taux Prêt
L'AGENCEUR DE SOLUTIONS FINANCIÈRES

RENCONTRONS NOUS ET PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE PROJET !

- PROJET IMMOBILIER
- ASSURANCE DE PRÊT
- PROJET PROFESSIONNEL
- REGROUPEMENT DE CRÉDITS

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET DES
CONDITIONS NÉGOCIÉES SUR-MESURE !

Sandra LAVERGNE
Mandatitaire en Opérations
de Banque et
Services de Paiement

06.87.30.21.92
sandra.deborde@austitaxpret.com
N°ORIAS 13004000

ESPRIT Dco
7, Zone Artisanale de Bourgneuf
85170 Les Lucs S/Boulogne

02 59 33 75 00 - 07 87 69 55 61
contact@leslucs-d-co.com

- Peintures intérieures
- Peintures extérieures
- Conseils en décoration
- Revêtements de sol

CONSEIL - VENTE - ASSEMBLAGE - DÉPANNAGE - INTERNET ET RÉSEAUX

**SIMBA
INFORMATIQUE**

PARTICULIERS
PROFESSIONNELS
Tél. 02 51 48 35 67

73, bd Jean-Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - e-mail : contact@simba-informatique.net

SMCBOIS
MENUISERIE / CHARPENTE
AGENCEMENT / CLOISONS SÈCHES

Spécialiste
Rénovations

Tél. 02 51 41 11 84
LES LUCS/BOULOGNE
contact@smc-bois.fr

Parten'haïr
COIFFURE MIXTE
STUDIO > TATOO
MAQUILLAGE
PERMANENT

Tél. : 02 51 31 20 18

Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h-19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

**Habitat
Conseil**

Toutes transactions immobilières
Dany ROSSETTI
ESTIMATION
GRATUITE

51 bis, avenue des Pierres Noires - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 07 24 77 - Site : www.agence-habitat-conseil.com

**MARY
COHR
PARIS**

Institut de Beauté
Them'Peau
02 51 40 80 05

3, Z.A. de Bourgneuf, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h-19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h

MaryCohr-InstitutThem'peau

VAL&MAX

Cuisiniste / Agenceur
Plaquiste / Jointeur

5, le puy
85170 Les Lucs sur Boulogne

— Valentin Tessier —
06 72 16 60 12
— Maxime Prisset —
06 84 59 30 08
valetmax.rd@outlook.fr

RENAULT

**Les Lucs
Automobiles
GARAGE**

NEUF ET OCCASION toutes marques / Station de lavage

7, rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
e-mail : leslucsautomobiles@orange.fr - Tél. 02 51 31 21 11

BRETHOME

Marbrier
Décoration
Tailleur de pierres

Le Chef du Pont - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 20 48 - e-mail : sarl.brethome@orange.fr
www.brethome-tailleur-pierres.fr

L'AUBERGE DU LAC
Nature, cuisine et détente

02 51 46 59 59

Repas de famille et banquets - Menus à partir de 16 €

LES LUCS-SUR-BOULOGNE www.aubergedulac85.com

GARAGE POTIER GERVAIS
Mécanique Agricole / Motoculture de Plaisance

02 51 31 39 95 Agent **JARNY Groupe** 02 51 31 20 59
06 89 93 93 89

Boulevard M^{re}. de Lattre-De-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Le mot du Maire p 1

Compte-rendu
du Conseil Municipal p 2-5

Les Commissions p 6-14

Avis divers p 15-20

Vie scolaire p 21-25

Vie périscolaire p 26-27

Vie sociale et culturelle p 28-42

Vie sportive p 43-46

Vie économique p 47

Fêtes et manifestations p 48

Sommaire



Le Mot du Maire

Un été de plus vient de s'écouler, mais néanmoins, ce temps fort en famille ou entre amis a permis, malgré une météo contrastée suivant les latitudes, de se ressourcer pour aborder la rentrée dans de bonnes conditions.

Le 8 juillet dernier, la fête de la pêche et le feu d'artifice ont remporté un véritable succès. Je remercie le public qui s'est déplacé en grand nombre ainsi que tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation. Cet événement a apporté une belle convivialité.

La rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée, j'en profite pour souhaiter bon courage aux élèves car l'école est avant tout l'apprentissage des savoirs, du vivre ensemble et, par la même, de la vie. Merci aux enseignants et au personnel qui les accompagnent et qui vivent leur métier avec la passion qu'on leur connaît. Merci également au restaurant scolaire et à l'Île aux Enfants pour leur professionnalisme dans le cadre des services liés au périscolaire.

En cette rentrée, beaucoup d'inquiétudes sont ressenties à différents niveaux :

- L'instabilité mondiale avec la poursuite de la guerre en Ukraine et les risques qu'elle fait courir sur le territoire européen.
- Les soubresauts inquiétants de certains pays africains.
- L'envolée des prix sur les matières premières et l'inflation qu'elle génère et le coût de l'énergie qui se fait largement ressentir.
- Le dérèglement climatique qui provoque d'importants mouvements de population.

Espérons que le dialogue nécessaire entre les États puisse s'élaborer de manière constructive pour trouver des solutions durables à la stabilité du monde, qui n'est devenu au fil du temps, avec les évolutions technologiques et de transport, qu'un immense village.

La vie associative reprend ses activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales et je m'en réjouis car c'est le ferment du bien vivre ensemble. Après la COVID, les infrastructures communales ont été toutes réouvertes et peuvent fonctionner sans restriction particulière. Le Carré des Arts, ayant été inauguré en juin dernier vient compléter l'offre culturelle présente sur notre commune. En dehors des associations et des entreprises qui peuvent le louer à leur convenance, la commune travaille actuellement à la réalisation d'une programmation de spectacles à destination des enfants et des familles pour la saison 2023/2024,

Une nouvelle fois, le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) offrira à toutes les personnes du troisième âge un repas de Noël le mercredi 13 décembre 2023. **Ce temps fort de convivialité et d'animations sera organisé en étroite collaboration avec le club le sourire. Je remercie d'ores et déjà tous les bénévoles du club pour leur implication lors de cet événement.** Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin toutes les précisions pour vous y inscrire.

Les 21 et 22 octobre prochain, la foire commerciale et le concours de charolais ouvriront leur porte. Comme d'habitude, la fête foraine sera présente et vous pourrez déguster le repas proposé par les agriculteurs le samedi et le dimanche midi. Je remercie tous ceux qui se mobilisent pour la réussite de cette manifestation (agriculteurs, artisans et commerçants). Je souhaite que cette vitrine de notre savoir-faire local puisse à nouveau, cette année, renouer avec le succès, venez-y très nombreux.

Roger GABORIEAU



Avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29
fax 02 51 46 51 20
mairie@leslucssurboulogne.fr
www.leslucssurboulogne.fr



Conseil Municipal du mardi 11 Avril 2023

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décisions prises par délégation du Conseil Municipal.

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du

Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

Rénovation énergétique de l'école maternelle Jacques Prévert : le cabinet d'architectes DIAGONALE domicilié au Poiré-sur-Vie a été retenu pour assurer une mission de maîtrise d'œuvre complète à hauteur de 18 828.00 € H.T. (9.96% sur l'enveloppe prévisionnelle des travaux H.T. 180 000.00 €), devis signé le 16 Mars 2023

Complexe culturel « Le Carré des Arts » - tarification.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 28 Février 2023, Dominique PASQUIER, adjointe, propose de mettre en place la tarification suivante concernant la location de la salle de spectacle, de l'espace bar et de la terrasse extérieure du complexe culturel « Le Carré des Arts » situé 338 rue Georges Clemenceau sur la commune :

Utilisateur	Location (par jour de location)	Ménage (par jour de location)	Sièges retirés (retrait des sièges à effectuer par les agents communaux par prestation effectuée)	Forfait énergie (facturé du 15 Octobre au 15 Avril par jour de location)
Associations (animation avec entrée gratuite)	Gratuit	100.00€	100.00€	75.00€
Associations (animation avec entrée payante)	100.00€ (dont 50.00€ à verser à la réservation)	100.00€	100.00€	75.00€
Entreprise	350.00€ (dont 50.00€ à verser à la réservation)	100.00€	100.00€	75.00€

Une caution d'un montant de 500.00 € sera déposée lors de la location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la tarification ci-dessus, applicable dès l'arrêté d'ouverture du complexe culturel « Le Carré des Arts »
- Dit qu'un titre de recettes sera émis ou le recouvrement aura lieu par la régie municipale de location des salles communales auprès de l'utilisateur.

ENFANCE, SCOLARITÉ ET JEUNESSE

Convention de partenariat avec l'association Familles Rurales.

Martine GRATTON propose au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat avec l'association Familles Rurales. La Commune des Lucs-sur-Boulogne a décidé de confier, la gestion du secteur enfance jeunesse à l'association Familles Rurales des Lucs-sur-Boulogne. Cette convention a pour objectif de :

- déterminer les attentes de la Commune des Lucs-sur-Boulogne,
- assurer une transparence des missions exercées,
- mettre en place une collaboration étroite Commune/ Association/Fédération pour le secteur enfance et jeunesse.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente convention, sont concernés les services ou activités suivantes auprès de l'enfance-jeunesse :

- L'accueil de loisirs 3-11 ans (activités périscolaires, mercredis, petites et grandes vacances).
- L'accueil de loisirs jeunes 11-17 ans.
- L'encadrement lors de la mise en place du service minimum d'accueil (en cas de grève dans les écoles primaires publiques).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Approuve le projet de convention de partenariat avec l'association Familles Rurales, la Fédération Familles Rurales de Vendée et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce sujet.



Conseil Municipal du mardi 9 Mai 2023

Demande de subvention au titre du fonds de concours avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne - année 2023.

Dominique PASQUIER, adjointe, demande l'autorisation au Conseil Municipal pour déposer une demande de subvention au titre du fonds de concours année 2023 auprès de la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour divers travaux d'équipement. L'enveloppe attribuée à la Commune s'élève à 83 430.00€. L'article L5214-16V du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, autorise les E.P.C.I. à fiscalité propre à verser un fonds de concours à leurs Communes membres afin de financer un équipement. Cette possibilité est soumise à trois conditions :

- le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement,
- le fonds de concours doit avoir donné lieu à des délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés,
- le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Travaux de voirie : le plan de financement des équipements s'établit comme suit :

Dépenses (€ T.T.C.)		Recettes (€ T.T.C.)	
	Montant		Montant
Travaux de voirie	168 000.00 €	Fonds de concours 2023 communauté de communes Vie et Boulogne	83 430,00 €
		Autofinancement Commune	84 570,00 €
Total dépenses	168 000,00 €	Total Recettes	168 000,00 €

Dominique PASQUIER, adjointe, propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre du fonds de concours année 2023 pour ces équipements à hauteur de 83 430.00€ auprès de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Sollicite un fonds de concours au titre de l'année 2023 à

la Communauté de Communes Vie et Boulogne en vue de participer au financement des travaux ci-dessus à hauteur de 83 430.00 €,

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférant à cette demande.

Conseil Municipal du mardi 20 juin 2023

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décisions prises par délégation du Conseil Municipal marchés.

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

Construction du complexe culturel : avenant n°1 lot 15 plomberie le 15 Mai 2023 :

Montant du marché initial (€ H.T.)	Montant de l'avenant n° (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
26 017.49	n°1 540.13	26 557.62	31 869.14

Construction du complexe culturel : avenants n°3 et 4 lot 17 électricité signé le 11 Juin 2023 :

Montant du marché initial (€ H.T.)	Montant de l'avenant n° (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
143 738.72	n°1 1 275.97	145 014.69	174 017.63
143 738.72	n°2 2 037.00	147 051.69	176 462.03
143 738.72	n°3 728.28	147 779.97	177 335.96
143 738.72	n°4 1 046.66	148 826.63	178 591.96

Marché des travaux de voirie 2023 : l'entreprise Colas est retenue pour un montant de 96 407.30€ H.T. avec les tranches optionnelles (estimation maître d'œuvre 152 700.00 € H.T.).



Utilisation du complexe culturel « Le Carré des Arts » - règlement intérieur

Dominique PASQUIER, adjointe, propose d'approuver le projet de règlement intérieur pour l'utilisation du complexe culturel « Le Carré des Arts ». Le projet est annexé.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Emet un avis favorable au projet de règlement intérieur pour l'utilisation du complexe culturel « Le Carré des Arts »

Campagne de recensement de la population 2024

Le prochain recensement de la population de la commune se déroulera du 18 Janvier au 17 Février 2024. Un appel à candidature est lancé pour recruter 7 à 8 agents recenseurs (qui sont rémunérés). Chaque personne doit recenser environ 200 à 250 logements.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :
-Décide de nommer Sophie HUDEBINE, rédacteur territoriale à la mairie, coordinateur communal pour la campagne de recensement de la population de l'année 2024.

Modification des statuts de la Communauté de communes Vie et Boulogne.

Dominique PASQUIER, adjointe, informe le Conseil que trois écoles de musiques associatives (Atelier musical Vents d'ouest, École de musique Nord-Vendée et École de musique Le Poiré-Beignon) ont engagé une réflexion depuis plusieurs mois pour créer une nouvelle école d'enseignement musical à l'échelle de tout le territoire, dénommée « École de musique intercommunale Vie et Boulogne ».

L'objectif recherché est de fédérer, mutualiser les moyens pédagogiques et administratifs pour développer les compétences et promouvoir l'enseignement musical au plus grand nombre.

Cet objectif s'inscrit parfaitement dans le projet du territoire Vie et Boulogne. Aussi, afin de pouvoir soutenir financièrement cette initiative à l'échelle communautaire, il est proposé de modifier les statuts de la communauté de communes Vie et Boulogne en ajoutant, au titre des compétences supplémentaires, la compétence « Financement de l'école de musique intercommunale associative dénommée « Ecole de musique intercommunale Vie et Boulogne » pour l'enseignement musical des jeunes de moins de 18 ans.

Il est également proposé de mentionner expressément dans les statuts au titre de la compétence supplémentaire « Construction, entretien et fonctionnement des équipements suivants » les deux équipements suivants :

- Ensemble immobilier situé au lieu-dit « La Boirie » à Aizenay dans la zone d'activité économique « les Blussières ».
- Ensemble immobilier « Les jardins de l'Aumônerie » à Aizenay.

Pour mémoire, ces équipements sont gérés depuis plusieurs années par la CCVB et loués à deux associations au titre des compétences « gestion des zones d'activité économiques » et « soutien aux organismes publics ou privés œuvrant dans les domaines de l'aide à l'emploi, l'accompagnement et l'insertion vers l'emploi ».

Il est aussi proposé de retirer la compétence « Espace Saint Jacques de Palluau », le bien immobilier ayant été cédé récemment à la commune de Palluau.

Il convient enfin de préciser dans l'article 5 que les fonctions de receveur de la Communauté de Communes sont désormais assumées par le Trésorier du service de gestion comptable de Challans, 5 rue de la Petite Voie, 85 300 CHALLANS.

Monsieur le Maire rappelle que la procédure pour les transferts de compétences est fixée par l'article L.5211-17 du CGCT. La procédure pour les modifications statutaires relève des dispositions de l'article L.5211-20 du CGCT.

Dans ces deux cas de figures, la décision est prise par délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

La procédure pour la restitution de la compétence « « Espace Saint Jacques de Palluau » relève des dispositions de l'article L.5211-17-1 du CGCT dans laquelle le défaut de délibération de la commune dans ce délai de trois mois est réputé comme une décision défavorable.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-17, L.5211-20 et L.5211-17-1 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Vie et Boulogne ;

Vu la délibération 2023D60 du 22 mai 2023 du conseil communautaire approuvant la modification des statuts de la communauté de communes Vie et Boulogne ;

Par adoption des motifs exposés et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le transfert des compétences suivantes :
 - Financement de l'école de musique intercommunale associative dénommée « Ecole de musique intercommunale Vie et Boulogne » pour l'enseignement musical des jeunes de moins de 18 ans.
 - Ensemble immobilier « Les jardins de l'Aumônerie » à Aizenay.
 - Ensemble immobilier situé au lieu-dit « La Boirie » à Aizenay dans la zone d'activité économique « les Blussières ».
- D'approuver la restitution de la compétence suivante :
 - Espace Saint-Jacques de Palluau.
- D'approuver la modification statutaire pour les nouvelles coordonnées du receveur.
- D'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de communes joints à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.



- De charger Monsieur le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

ENFANCE, SCOLARITÉ ET JEUNESSE

Tarifs des repas au restaurant scolaire à compter du 1er Septembre 2023

Vu l'avis de la commission en date du 23 mai 2023, Martine Gratton, adjointe, propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs à appliquer pour la distribution des repas au restaurant scolaire à compter du 1er Septembre 2023.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

-Décide de retenir les tarifs suivants à compter du 1er Septembre 2023 :

Désignation du tarif	Lieu de domicile de l'enfant (par repas, en €)		
	Les Lucs-sur-Boulogne	Beaufou	Autres Communes
Régulier	4.00	4,25	4,55
- 25% régulier*	3.00	3,19	3,41
Temporaire Régulier	4.60	4,80	5.15
- 25% temporaire régulier*	3,45	3,60	3,86
Occasionnel	5,85	5,95	6,30
- 25% Occasionnel*	4,39	4,46	4,73

*-25% applicable uniquement à partir du 3ème enfant

Il est retenu 1 jour de carence par absence et par semaine (pas de carence si la famille a prévenu une semaine avant l'absence).

Adulte (par repas, en €) 6.90

Les autres tarifs sont inchangés.

Convention de délégation de compétences entre la région des Pays-de-la-Loire et la commune des Lucs-sur-Boulogne pour l'organisation et la gestion des services de transports scolaires

La loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, confie à la Région la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des services réguliers de transports hors les périmètres de transport urbain.

En vertu des dispositions de l'article L1111-8 du code général des collectivités territoriales, une collectivité peut déléguer à une collectivité territoriale relevant d'une autre catégorie ou à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre tout ou partie d'une compétence dont elle est attributaire.

L'article L 3111-9 du code des Transports précise spécifiquement à cet effet que « si elles n'ont pas décidé

de la prendre en charge elles-mêmes, la région ou l'autorité compétente pour l'organisation des transports urbains peuvent confier par convention, dans les conditions prévues à l'article L 1111-8 du CGCT, toute ou partie de l'organisation des transports scolaires au département ou à des communes, des établissements publics ».

La Région conclut avec les organisateurs de second rang des conventions de délégation de compétences en matière d'organisation et de gestion des services de transports scolaires.

La Région des Pays de la Loire convient d'une **délégation de compétences en matière d'organisation et de gestion des services de transports scolaires avec la commune des Lucs-sur-Boulogne**, désignée comme l'autorité organisatrice de second rang. La présente convention a pour objet de définir le contenu de la délégation de compétences pour l'organisation du service de transports scolaires et d'en préciser les modalités d'exécution. La présente convention prendra effet le 1er Septembre 2023 et prendra fin le 31 Août 2026. Elle est ensuite reconductible 4 fois par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 7 années.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la présente convention

CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION ET ANIMATION

Installation de la borne tactile pour l'affichage légal

Installation et mise en service de la borne tactile pour l'affichage légal sur le pignon droit de la mairie. Une signalétique sera mise en place à partir du parking.





Finances et Affaires sociales

> A LA RENCONTRE DES CRÉATEURS REPRENEURS D'ENTREPRISES.

Mireille Hermouet et le service économie de la communauté de communes Vie et Boulogne ont organisé un évènement créateurs/repreneurs au sein des 15 communes du territoire. Le 4 mai, en mairie ont été accueillis une dizaine de jeunes

chefs d'entreprise des Lucs-sur-Boulogne. Ce temps d'échange fut très riche. Il a permis à chaque entrepreneur de présenter son activité, ses projets. Ceux-ci sont soutenus par la communauté de communes et pourront solliciter le service économie pour des conseils de gestion, de communication et de développement de leur activité.



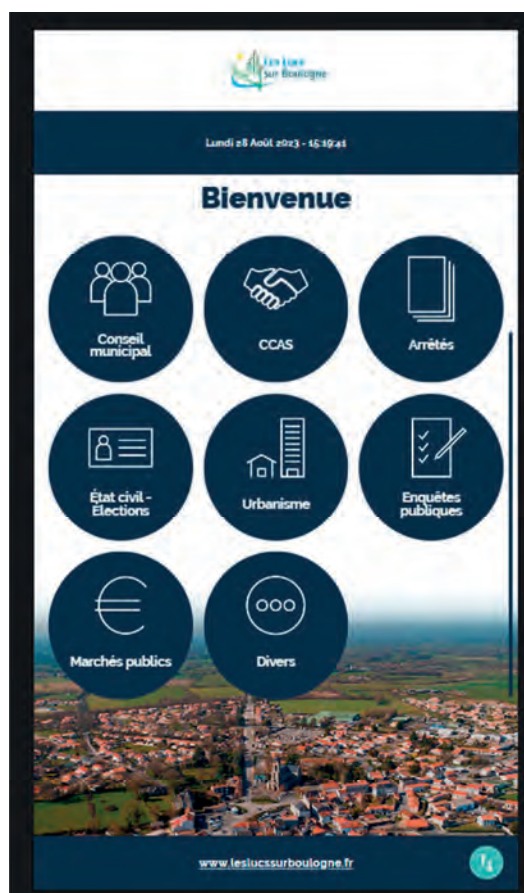
> LA BORNE TACTILE D'AFFICHAGE LÉGALE

Depuis juin dernier, un panneau d'affichage numérique est installé sur le pignon droit de la mairie, à proximité de la rampe d'accès handicapé. Celui-ci remplacera définitivement le panneau d'affichage papier et est déjà opérationnel. Les horaires de lecture sont de 6 h 30 à 22 h30. Son utilisation est similaire à celle d'une tablette numérique tactile. Vous touchez l'écran avec votre doigt et ensuite il vous suffira de sélectionner les rubriques qui vous intéressent puis de choisir votre information.

Cet affichage présente plusieurs avantages par rapport au précédent :

- de mettre l'information en temps réel,
- de classer les données par rubrique (voir ci joint la photo de l'écran du panneau)
- de rendre plus agréable la lecture.

Si vous rencontrez des difficultés d'utilisation, n'hésitez pas à venir demander de l'aide auprès des agents de l'accueil de la mairie.

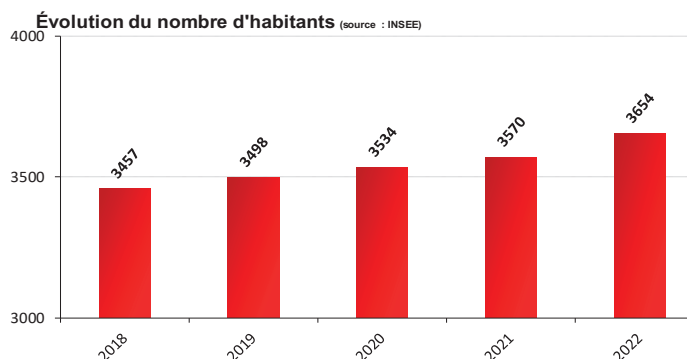




Les Commissions

> LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis 2018, date du dernier recensement, la population a progressé de 197 habitants. L'évolution de la population est surtout marquée par une arrivée de personnes externes à la commune ; sa situation géographique et son bien et bon vivre la rendent très attractive.



Le recensement prévu en début d'année 2024 permettra de préciser la population actuelle. Sept à huit recenseurs sillonneront l'ensemble de la commune. Ils prendront contact avec chaque foyer. En cas d'absence, ils déposeront dans

votre boîte aux lettres un document qui vous expliquera les démarches à suivre. Nos recenseurs posséderont une carte. N'hésitez pas à leur demander, ceci pour éviter des intrusions de personnes malfaisantes.

Cette opération de recensement est obligatoire. Merci pour votre accueil bienveillant.

> LE REPAS DE NOËL DES AINÉS

Le centre communal d'action sociale et le club du 3ème âge Le Sourire renouvelle le repas de Noël le mercredi 13 décembre. Les professionnels de l'association Carte Postale animeront le repas en chansons, saynètes et parties dansantes. Tous les Lucquois retraités (âgés de plus de 60 ans) sont invités. En décembre 2022, deux cent vingt convives se sont retrouvés et ont chanté tout au long de l'après-midi.

Pensez à noter cette date dans votre agenda 2023.

*L'adjointe déléguée aux finances et aux affaires sociales,
Dominique PASQUIER*

Patrimoine communal

> LE CARRÉ DES ARTS

L'école de musique a intégré ses nouveaux locaux. Quelques détails et ajustements techniques, liés à la finition, restent à voir sur le bâtiment. Les demandes de réservations pour la salle de spectacles commencent à se faire jour.

> ACQUISITION DE MATÉRIEL.

Nos services techniques sont dotés depuis quelques mois d'une balayeuse automotrice. Elle remplit plusieurs fonctions: balayeuse, ramassage des feuillages, le curage des regards d'eaux pluviales par aspiration. De plus, une pompe haute pression intégrée permet de procéder à des nettoyages spécifiques grâce à son autonomie énergétique et sa réserve en eau.

Celle-ci, au-delà du gain de temps, permet par un passage régulier de contrôler la repousse des adventices le long de bordures et sur les trottoirs bitumés.

Deux agents ont été formés à l'utilisation de cet outil qui requiert une connaissance parfaite de son fonctionnement et utilisation. Après une période de prise en main, le balayage des rues sera réalisé par nos deux agents à partir du 1er octobre remplaçant ainsi l'entreprise qui effectuait périodiquement ce travail.

*L'adjoint délégué au Patrimoine Communal,
Thierry VOINEAU*





Enfance, scolarité

> INAUGURATION DU CIRCUIT DU CMJ

Le 13 mai dernier, en présence de quelques parents, enseignants et conseillers municipaux, les jeunes conseillers ont inauguré le circuit pédestre qu'ils ont créé en cours d'année 2022.

Départ de ce circuit sur la place du Sénéchal, près du panneau des circuits des sentiers du Conseil Départemental.

Les panneaux sur les animaux, qui bordent la ceinture verte, sont la création des jeunes conseillers.

N'hésitez pas à le parcourir en famille, il ne fait que 2 kms.



> ACCUEIL DES CM1 À LA MAIRIE :

Avec Mr le Maire, nous avons accueilli les CM1 des deux écoles en mai dernier.

Nous leur avons présenté l'équipe municipale, ainsi que le fonctionnement de la commune.

Pour compléter cette présentation, les élèves ont pu échanger avec nous et poser leurs questions.

A l'issue de cette rencontre, un dossier de présentation du conseil municipal est remis à chaque enfant, suivi d'un goûter au bar de la mairie.





> ELECTION DU NOUVEAU CMJ

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées les 26 et 27 juin 2023 en Mairie.

Félicitations aux 7 nouveaux élus : Evan BONNIN, Sarah BOSSIS, Timéo BRUNEAU, Melvy HERBRETEAU, Anaé MANICKI, Inès RABILLER et Tiago TEIXEIRA.

Tous nos remerciements à Margot AGENEAU, Charlie BRACHET, Antonin BRETENET, Amélie LEPROVOST REVERCHON, Anaé LEVOYER et Joaquim TEIXEIRA qui terminent leurs 2 années de CMJ.



BILAN DE CES DEUX ANNÉES DE CMJ

2021/2022 :

- **Septembre 2021** : création d'un circuit pédestre aux Lucs pour les familles avec des panneaux explicatifs.
- **Le 11 novembre 2021** : lecture à la cérémonie de commémoration.
- **Janvier 2022** : mise en place d'un résumé trimestriel présenté dans les écoles et sur le site Intramuros.
- **Le 8 janvier 2022** : Christophe GAS nous a fait une présentation sur les équipements de sécurité routière aux Lucs.
- **Le 6 mars 2022** : participation au RUN ECO.
- **Le 12 mars 2022** : plantation d'un verger pour les Lucquois à la Lande Fleurie.
- **Le 8 mai 2022** : lecture à la cérémonie de commémoration.
- **Le 13 mai 2022** : participation à la soirée Lucquoise le 13 mai 2022.
- **Le 3 juillet** : sortie vélo au moulin de la Vergne, après-midi jeux pour les enfants Lucquois.
- **Le 6 juillet 2022** : loto à l'EHPAD Ste Anne.

2022/2023 :

- **Le 15 octobre 2022** : proposition de menus pour le restaurant scolaire (équilibrés, de différentes régions de France et d'autres pays).
- **Le 11 novembre 2022** : Lecture à la cérémonie de commémoration.
- **Le 17 décembre 2022** : visite des vitraux de l'église des Lucs, commenté par Bernard METAIREAU.



- **Le 2 avril 2023** : RUN ECO.
- **Le 6 mai 2023** : Inauguration de l'exposition des soldats de France.



- **Le 8 mai 2023** : Lecture à la cérémonie de commémoration.
- **Le 13 mai 2023** : inauguration du circuit créé par le CMJ 2021/2022.
- **Le 10 juin 2023** : Sortie vélo à la ferme des grands chênes. Visite du jardin partagé.
- **Du 1er au 3 septembre 2023** : Spectacle « Pierre, enfant du Petit Luc » à la Chabotterie. 14 élus au CMJ ont été figurants à ce spectacle.



*L'adjointe déléguée à l'Enfance et à la Scolarité,
Martine GRATTON*



Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie

> L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX ÉVOLUE...

Une pelouse vous semble trop haute ? Des fleurs fanées demeurent dans certains espaces publics ? Des haies ne sont pas taillées régulièrement ? Ce n'est pas le signe que la commune abandonne ses espaces, bien au contraire. C'est l'expression de la mise en œuvre de techniques d'entretien plus douces et plus respectueuses pour l'environnement.

Explications.

Aujourd'hui l'entretien traditionnel ne trouve plus sa place au sein de notre collectivité. On œuvre maintenant en **GESTION DIFFÉRENCIÉE**.

C'est-à-dire qu'on passe à un entretien plus écologique des espaces verts en prônant la gestion au cas par cas selon la localisation des espaces, leurs usages et leur potentiel écologique. C'est ainsi qu'on peut laisser se développer la nature dans un espace... alors qu'on choisira plutôt d'entretenir régulièrement un autre endroit.

En **GESTION DIFFÉRENCIÉE**, les endroits où l'on favorise la biodiversité sont choisis, par exemple, en ne coupant l'herbe qu'une ou deux fois par an, en plantant des espèces adaptées aux conditions locales plutôt que des espèces horticoles qui nécessitent plus d'eau et de soins.

Pour la préservation des ressources en eau, nous utilisons du paillage pour les massifs, nous favorisons la gestion durable des eaux de pluies par infiltration dans les sols, par exemple dans les trottoirs enherbés et dans le nouveau parking du « CARRÉ DES ARTS ».

Notre commune labellisée 4 FLEURS respecte une codification spécifique.

Une classification propose 4 codes :

- > 1 code espace de prestige aspect très soigné.
- > 1 code espace vert traditionnel aspect soigné.
- > 1 code espace de conception simple et rustique.
- > 1 code espace à entretien réduit

Par exemple un terrain de foot, les massifs du centre-bourg recevront un entretien très soigné, tandis qu'un espace vert situé en zone humide comme dans les lotissements ou dans la coulée verte, en raison de son caractère rustique et champêtre, verra sa flore se développer spontanément, sans intervention régulière des agents.

Notre commune s'est engagée depuis 2011 dans le **0 phytosanitaire**, comme vous le savez le travail de désherbage se fait maintenant à la binette, ou thermiquement et depuis peu avec une toute nouvelle balayeuse municipale qui va bien aider nos agents municipaux. La vision que nous avons de notre commune, sans herbe nulle part, n'est plus du tout d'actualité et c'est très profitable pour les insectes

pollinisateurs. La volonté n'est plus de lutter contre la nature, mais de lui laisser sa place dans notre commune. Le dérèglement climatique mondial que nous subissons tous avec une diminution de nos ressources en eau doit nous apprendre à faire plus attention à nos usages et à changer nos habitudes.

L'avenir de notre commune et ce que nous laisserons à nos enfants dépend de la bonne volonté de toutes et tous.

L'adjoint à l'urbanisme, à l'environnement et au cadre de vie
Michel MARTIN



Communication, Culture, Animation et Tourisme

> BALADE ENTRE DEUX RIVES

Retour sur la Balade entre deux rives !

Mercredi 12 juillet avait lieu la première balade entre deux rives de la saison organisé par la commune des Lucs-sur-Boulogne conjointement avec les communes de Beaufou, St Denis La Chevasse et St Etienne du Bois

Environ 180 personnes ont participé à la balade sur le circuit du Puy.

Une soirée appréciée qui s'est conclue par un moment de convivialité.

Merci aux bénévoles des communes participantes.



> LE FEU D'ARTIFICE

Retour sur la soirée du 8 juillet

Un grand merci

à Jacques Couturier Organisation
pour la qualité du feu d'artifice et

à la La Friture, société de pêche lucquoise
pour l'organisation
de la soirée Moules-Frites.

> PROCHAINE FOIRE

Le Concours Charolais, la foire commerciale et la fête foraine se dérouleront dans le centre de l'Agglomération les samedi 21 et dimanche 22 octobre prochain.





> INAUGURATION DU CARRE DES ARTS

Après 17 mois de travaux, la commune des Lucs-sur-Blogne inaugure le tout nouveau complexe culturel comprenant une salle de spectacle avec gradins de 200 places et l'École de Musique Nord Vendée. L'évènement s'est déroulé le mercredi 28 juin 2023 sous la présidence de Yann Le Brun, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Vendée, et en présence de Didier Mandelli, Sénateur, Alain Leboeuf, Président du Conseil Départementale de la Vendée, Mireille Hermouet, Conseillère Départementale, Guy Plissonneau, Président de la communauté de communes Vie et Boulogne, d'élus locaux et du Conseil Municipal.



> UNE SEMAINE AU CARRE DES ARTS DU 30 JUIN AU 5 JUILLET 2023



Pour clôturer l'année scolaire en beauté, les enfants des écoles primaires ont assisté, le vendredi 30 juin, à un spectacle au Carré des Arts, offert par la commune. « Pachuco, le show »

Les enfants ont participé au spectacle en interagissant avec l'artiste et sont ressortis avec le sourire.

Vendredi dernier la troupe Les Lucs Comédie nous a proposé des "Histoires de couples", une série de sketches avec un nouveau format fort appréciés du public.



Les Commissions



Retour sur la soirée de Samedi et le spectacle de Marox Boussuad et les premières parties de Sacha et Alex.

Merci à eux d'avoir conquis la salle et participé à l'ouverture de notre belle salle.

Mention spéciale à Marox, notre lucquoise qui jouait à domicile

Retour sur la matinée du dimanche.

Merci à la Chorale, aux Beucquots d'O Lucs et Réseau des médiathèques Vie et Boulogne pour leur participation à cette matinée découverte réussie, conclue par le verre de l'amitié.

Au programme de la lecture, des danses et des chants !



Retour sur le Concert de l'école de Musique Nord Vendée qui a eu lieu le dimanche 1er juillet à 18h.

Ce fut un plaisir de retrouver les enfants de la classe d'Eveil de l'équipe de la Zicomotiv' pour célébrer l'inauguration du Carré des Arts !

Les portes ouvertes de la nouvelle école de musique ont également eu lieu durant le week-end, permettant à de nombreuses familles de découvrir les lieux et d'inscrire leurs enfants.

Gala de danse et théâtre d'impro du mercredi soir...

Les danseurs et comédiens de Familles Rurales nous ont offert une prestation de qualité avec en bonus quelques jeunes dans le public qui se sont essayés à l'improvisation, avec beaucoup de talent ! Bravo et merci à tous pour cette soirée.

La Commune tient à remercier tous les artistes qui ont accepté de se représenter durant cette semaine de découverte de cette belle salle de spectacle.

A nous maintenant de travailler pour vous proposer une programmation riche et diversifiée afin d'ouvrir la culture à tous.



**L'adjointe à la culture, au tourisme, à la communication et à l'animation
Catherine GUITTET**



Voirie, Agriculture et Sports

> VOIRIE

Cette année 2023, les travaux de voirie ont été attribués après appel d'offres à l'entreprise COLAS.

Un planning d'intervention qui s'étale sur près de 10 semaines avec des interventions sur le centre bourg (rue des Prés-Barbais, rue Saint-Pierre ou encore sur le secteur de la Lande Fleurie) et sur certains villages de la commune (La Daunière, Le Marchais, le Fief Gourdeau).

Le montant total des travaux cette année est de 96 407 € HT.

En parallèle du marché annuel, de gros travaux d'assainissement seront également effectués sur le secteur de la Daunière, touchant à la fois les réseaux des eaux usées et des eaux pluviales. La réfection du tapis de la voirie se fera par la suite. Le montant de ces derniers s'élève à près de 18 000 € H.T.

Concernant les travaux sur les voies privées de la commune, le budget d'entretien cette année est de 22.314,65 € H.T.

La commission en place a choisi d'intervenir sur les secteurs de la Bromière, la Grande Métairie et le Marché Bouin. La nature des travaux est variée : réfection du revêtement, curage des fossés, arasement des accotements et des axes de chemin, etc.

> SPORTS

L'ensemble de nos clubs sportifs ont repris les entraînements et championnats avec pour certains de nouveaux entraîneurs (foot et basket notamment). La commission et les délégués aux Sports restent à l'écoute des différents clubs et réfléchissent en permanence au bon fonctionnement des clubs.

Nous avons reçu de nouvelles demandes d'activités sportives (Futsal, Padel) ce qui reste très positif. En dehors de l'intérêt sportif à proposer de la nouveauté, nous allons étudier la faisabilité en tenant compte des infrastructures existantes et des plannings déjà en place qui restent complets à ce jour.

> AGRICULTURE

Après un été bien différent de celui de 2022, nous entamons le dernier quadrimestre 2023 et sa traditionnelle foire des Lucs et de son concours charolais les 21 et 22 octobre. Cela permet de dire joliment que l'automne approche...

Les organisateurs ont voulu cette année un concours plus important, à la fois en nombre d'animaux présentés mais également en faisant de ce concours une étape reconnue pour le HBC national (Herd Book Charolais). Pari réussi puisque le concours est désormais inscrit et reconnu cette année, avec à la clé une place nationale pour le concours général agricole et super finale des concours charolais de Moulins les 30 novembre et 1er décembre 2023.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux cette année pour venir admirer la fine fleur de l'élevage charolais local et régional, et encourager les éleveurs participants. Rendez-vous vous est donné le 21 octobre à partir de 10h.

*L'adjoint délégué à la Voirie, à l'Agriculture et aux Sports,
Christophe GAS*





Avis divers

Informations

> Mairie

164, avenue des Pierres-Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29 - Fax 02 51 46 51 20
Site internet : www.leslucssurboulogne.fr
Mail : mairie@leslucssurboulogne.fr

Rappel :

> Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 13 h 00 et permanence téléphonique et sur rendez-vous de 14 h 00 à 17 h 00
Le vendredi : 8 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Permanence M. le Maire : le mardi de 10 h 30 à 12 h 00

> Déchèterie

Lieu-dit La Martinière (Route du Poiré)
Les lundis, mercredis et vendredis : 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
Fermeture les jours fériés

Arrêté préfectoral N° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

Article 19 :

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

UN APPEL AUX VOLONTAIRES POUR L'ENTRETIEN DE NOTRE CIMETIÈRE

Depuis 2012, des bénévoles retraités interviennent environ 4 fois par an avec les agents du service technique pour l'entretien des espaces communs dans le cimetière: Cette action participe à la protection de notre environnement et permet de préserver la propreté de ce lieu. L'utilisation des produits phytosanitaires a été supprimée mais demande plus de bras ! **Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la mairie** (durée de l'intervention : une petite matinée).

La Commune met à la disposition de la population gratuitement des vélos à assistance électrique

Vous souhaitez découvrir cet appareil, alors venez-vous inscrire à la mairie !



OUEST-FRANCE RECHERCHE UN CORRESPONDANT

Vous vous intéressez à la vie locale et vous disposez de temps libre ? Vous aimez écrire ? Vous savez prendre des photos ? La rédaction d'Ouest-France recherche un correspondant pour couvrir l'actualité locale de la commune des Lucs-sur-Boulogne.

Il s'agit d'une activité complémentaire, rémunérée à l'article, mais non salariée. Si vous habitez dans la commune et êtes intéressé, vous pouvez contacter Ouest-France par mail en expliquant votre motivation à :

redaction.laroche@ouest-france.fr



ASSOCIATION VAINCRE ENSEMBLE

Problème d'alcool

Vous connaissez un membre de votre famille, un ami, un voisin. Nous sommes là pour vous aider, vous écouter, en toute discrétion.

Pour tout besoin, vous pouvez contacter sur la commune des Lucs-sur-Boulogne

☎ 06 20 46 73 42



DON DU SANG

L'Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles du Poiré-sur-Vie

Date	Lieu	Début / Fin
Vendredi 6 octobre 2023	BELLEVIGNY - Salle du Quadrille- (SALIGNY)	de 15 à 19 h
Lundi 18 décembre 2023	BELLEVIGNY - Salle des Fêtes - (BELLEVILLE SUR VIE)	de 15 à 19 h

CHIENS EN DIVAGATION

Rappel de la réglementation : tout animal doit être tenu en laisse sur les espaces publics. Cette réglementation est valable de jour comme de nuit (article L.211-23 du Code Rural). La responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'accident.



BANQUET CLASSE 68

Chers amis de la classe 68
En 2023 nous aurons 75 ans
C'est pourquoi nous vous invitons à retenir dès à présent
la date du vendredi 20 octobre 2023

Inscriptions auprès de
Pierre BABINOT au 06 85 02 47 85
mail : babinot.pierre@orange.fr
Gilles MINGUET au 06 37 58 11 28
mail : gilles.minguet@orange.fr

BANQUET DES 30 ANS

Vous êtes nés en 1993 ?
Rendez-vous le 18/11/2023, pour un repas convivial,
à la petite salle du Clos Fleuri (salle 2),
pour passer le cap des 30 ans tous ensemble.

Inscription et information auprès de
Kévin RENAUD au 06 27 11 91 50

BANQUET DE CLASSE 35 ANS ! ANNÉE 1988

Réservez votre Samedi 25 Novembre 2023, à partir de
12h30.

Si vous êtes nés en 1988 et résidez actuellement aux
Lucs-sur-Boulogne, vous êtes invités au banquet des 35
ans. Renseignements et inscriptions auprès de :

Sylvain BUET : 06 86 93 62 69
ou **Pierre RABILLER** : 06 83 64 74 04

BANQUET DES 60 ANS ET 61 ANS !

Chers amis nés en 1963 et 1962, nous vous invitons à
vous rejoindre le samedi 28 octobre
à la salle 2 du clos Fleuri pour une soirée conviviale.
Vous serez les bienvenus !

Renseignements et inscriptions avant le 10 octobre à :

Damien GAUVARD
06 29 79 59 39 - damien.gauvard@orange.fr
Thierry GUILLET 06 36 19 83 95

BANQUET DE CLASSE 45 ANS !

Année 1978

Réservez votre Samedi 4 Novembre 2023,
à partir de 12h30.

Si vous êtes nés en 1978 et résidez actuellement aux
Lucs-sur-Boulogne, vous êtes invités au banquet des 45 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Séverine FERRÉ : 06 47 93 98 01
ou **Laura BABU** : 06 26 34 62 84

Le Conseil Municipal
et le club du 3e âge le Sourire
vous invitent **AU REPAS**
offert par le CCAS de la commune
Ouvert à tous les retraités
Mercredi 13 décembre 2023
à 12h30 - Salle du Clos Fleuri

Inscription obligatoire
avant le 30 novembre 2023
Tél. 06 72 16 33 65 ou 06 12 48 83 43

Les bonnes volontés
sont invitées à venir faire le service





Avis divers

DROIT DES SOLS : DÉPÔT EN LIGNE DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME - DÉMAT.ADS

Dans le cadre de la simplification et la modernisation des services publics, le dépôt et l'instruction de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne depuis le 1er janvier 2022.

Concrètement, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. La Communauté de communes a fait le choix d'offrir ce service en ligne à l'ensemble de ses communes membres.

La dématérialisation présente de nombreux avantages pour le bénéficiaire : gain de temps, souplesse, transparence dans le suivi du dossier.

Depuis le 1er janvier 2022, tout porteur de projet peut déposer en ligne :

- Une demande de Certificat d'Urbanisme dit d'information (CUa)
- Une demande de Certificat d'Urbanisme dit opérationnel (CUb)
- Une Déclaration Préalable (DP)
- Une demande de Permis de Construire (PC)
- Une demande de Permis d'Aménager (PA)
- Une demande de Permis de démolir (PD)

Toutefois, le dépôt en ligne est une possibilité. Il sera toujours possible d'effectuer une demande en format papier au guichet de la commune du lieu du projet.

Le lien sera opérationnel sur la page Autorisation d'urbanisme par le biais du site <https://www.vie-et-boulogne.fr/>



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont de votre projet pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

85 Vendée
caue



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com



> en savoir + : www.caue85.com





Vous avez entre 16 et 25 ans ...

Vous êtes sorti du système scolaire ...

Vie et Boulogne
communauté de communes

LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS EST FAITE POUR VOUS !

VOUS VIVEZ SUR LA COMMUNE DE ...

AIZENAY
APREMONT
BEAUFU
BELLEVIGNY
FALLERON
GRAND LANDES
LA CHAPELLE PALLUAU
LA GÉNÉTOUZE
LE POIRÉ SUR VIE
LES LUCS SUR BOULOGNE
MACHÉ
PALLUAU
SAINT DENIS LA CHAVASSE
SAINT ETIENNE DU BOIS
SAINT PAUL MONT PENIT

DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE PAR :

- Un accueil au plus près de chez vous,
- une orientation dans votre projet professionnel,
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi,
- des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation ...

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR :

- le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loisirs ...

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION :

- Un espace d'information et de documentation,
- un espace numérique
- des outils d'orientation
- des offres d'emploi et de formation,
- des aides financières ...



CONTACTS

POUR LES JEUNES

Valérie ROBIN, conseillère
robinv@mlpy.org
02.51.09.89.34

POUR LES EMPLOYEURS

Stéphanie DELAS
Chargée de relations entreprises
delass@mlpy.org
06.48.53.92.72

Aizenay (Espace Monsieur GENDREAU) - Lundi sur RDV
Bellevigny (Mairie) - Lundi matin 1 sem sur 2. Sur RDV
Le Poiré-sur-Vie (Espace Prieuré) - Jeudi sur RDV
Palluau (Espace France Services) - Vendredi sur RDV

Retrouver-nous



Mission Locale du Pays Yonnais



Tremplin
L'EMPLOI SOLIDAIRE

Acemus
L'EMPLOI D'UTILITÉ SOCIALE
Ateliers et chantiers d'insertion



**À la recherche d'un emploi ?
Tremplin & Acemus, des solutions pour accéder à une vie professionnelle active !**

Des missions de travail

L'association TREMPLIN est en relation permanente avec des particuliers, associations, collectivités, agriculteurs, commerçants, artisans et entreprises.

Elle peut vous proposer de nombreuses missions en lien avec vos compétences et en fonction de vos disponibilités.

Un accompagnement dans votre parcours

Un Conseiller en Insertion Professionnelle vous accompagne dans votre parcours socio-professionnel avec :

- des entretiens individuels
- des évaluations en situation de travail
- des supports et informations mis à votre disposition
- des ateliers collectifs proposés (CV, lettre de motivation...)
- des formations courtes (informatique, PSC1, SST...)
- des stages



Facilitateur d'insertion sociale et professionnelle

L'association ACEMUS accompagne ses salariés dans leur insertion sociale et professionnelle.

Un suivi personnalisé avec un contrat à durée déterminée d'insertion est proposé aux bénéficiaires du RSA (30h/semaine minimum).

Deux supports d'activité :

Maraîchage sur le site des Jardins de l'Aumônerie à Aizenay : plantation, récolte et vente des produits au magasin et en ligne, accueil des clients pour la cueillette des petits fruits rouges.

Espaces verts sur différents sites de la Communauté de Communes Vie & Boulogne : réalisation de travaux en espaces verts pour les collectivités, les entreprises, les associations, les particuliers. Tonte, taille, plantation, débroussaillage, desherbage, entretien des voiries. Gestion raisonnée en accord avec les nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts.

Association intermédiaire TREMPLIN et Chantier d'insertion ACEMUS :

16 rue de l'Ancien Prieuré - 85170 Le Poiré-sur-Vie - 02 51 06 41 59
accueil@tremplinacemus.fr - www.tremplinacemus.com



Avis divers

**Vie et
Boulogne**
communauté
de communes

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais petite enfance (ex RAM) est un service itinérant et gratuit à destination des enfants, des parents, futurs parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile. C'est un lieu neutre d'information et d'écoute mais aussi un lieu d'éveil.

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Le Relais vous accueille et vous propose :

- Une information sur les modes d'accueil existants sur votre commune : multi-accueil, micro-crèche, assistants maternels à domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM), gardes à domicile.
- Une information sur les démarches liées à l'accueil de votre enfant : aides financières, droits et obligations du parent employeur d'assistant maternel (contrat, mensualisation, pajemploi...) etc.

NOUVEAU ! Le Relais petite enfance Vie et Boulogne vous propose de transmettre votre offre d'emploi à l'ensemble des assistants maternels actifs des communes que vous ciblez. Les professionnels disponibles et intéressés pourront ainsi vous recontacter et se présenter à vous.

Si vous souhaitez être accompagnés pour remplir ce formulaire ou pour toute information sur les modes d'accueil de votre commune, les démarches administratives et aides financières n'hésitez pas à solliciter l'équipe du Relais petite enfance.

Retrouvez également le **Guide petite enfance Vie et Boulogne** sur le site de la Communauté de communes www.vie-et-boulogne.fr ou à l'accueil de votre mairie.

Votre enfant est accueilli chez un(e) assistant(e) maternel(le) ? Il peut bénéficier des matinées d'éveil et des temps forts du Relais.

Missionné par la Caf et la Communauté de communes Vie et Boulogne pour participer à la professionnalisation des assistants maternels, le Relais organise et anime des rencontres et échanges de pratiques professionnelles. Il propose notamment aux assistants maternels, gardes à domicile et aux enfants accueillis des temps collectifs chaque semaine à Aizenay : les « matinées ressources et éveil ». Eveil sensoriel, matinées « ombres et lumières », « POP » ou « boîtes à surprises », séances de motricité, d'éveil musical et de psychomotricité, les thématiques sont multiples et les découvertes au rendez-vous. RDV à partir de mi-septembre pour un nouveau programme.

Le Relais c'est aussi un espace ressources, de rencontres et d'échanges sur des thèmes liés au développement du jeune enfant, des conférences et ateliers ouverts à tous.

Les métiers de la petite enfance vous intéressent ?

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Relais pour vous informer sur les conditions d'exercice du métier d'assistant maternel à domicile ou en maison d'assistant maternel

(MAM), les formations, les démarches etc. Le Relais peut également diffuser vos recherches de stagés aux assistants maternels.

Plus d'informations

Relais petite enfance

Informations et prise de RDV sur www.vie-et-boulogne.fr
relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr - 02 51 31 93 18

Communauté de Communes Vie et Boulogne

LA P'TITE ESCALE, LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

La fête des familles

La P'tite Escale vous invite à la Fête des familles !

Jeux en bois, espace bébé, jeux de société, les animaux de rachel, espace motricité et vélo cargo... Les activités ne manqueront pas !

Venez en famille, le samedi 9 septembre, Salle Hillairiteau, à Aizenay, de 9h30 à 12h.

Pour les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs familles. Gratuit, entrée libre

Rens. 06 17 64 85 29 ou laptiteescale@vieetboulogne.fr

La P'tite Escale est un espace de rencontres, d'échanges et de jeux. Il est ouvert aux bébés et aux enfants de moins de 4 ans*, accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents...), ainsi qu'aux futurs parents.

La P'tite Escale est un lieu pour :

- Partager un moment avec son enfant, dans un cadre ludique et convivial
- Rencontrer d'autres enfants, d'autres familles
- Jouer, s'éveiller, se séparer en douceur
- Se ressourcer, s'offrir une pause dans le quotidien
- Échanger avec d'autres parents, partager ses questionnements

L'accueil est assuré par deux professionnelles en toute bienveillance et sans jugement.

Gratuit et sans inscription : chacun vient librement, sur le lieu qui lui convient, à toute heure, le temps qu'il souhaite. Anonymat et confidentialité sont respectés.

En pratique :

Les accueils se déroulent de 9h30 à 12h, 4 matinées par semaine ;

- **Mardi - Bellevigny, Salle des Magnolias, 15 rue de la Croix aux forgerons**
- **Mercredi semaine paire - Saint-Étienne-du-Bois, École publique Les Petits papiers, 10 Lotissement des Acacias**
- **Mercredi semaine impaire - Maché, Accueil périscolaire Le Bilboquet, 14 rue des écoles**
- **Jeudi - Le Poiré-sur-Vie, Multiaccueil Pomme de reinette, 30 rue des Chênes**
- **Samedi - Aizenay, Multiaccueil Les Petits moineaux, 1 impasse des Petits moineaux**

La P'tite Escale vous accueille chaque première semaine des vacances scolaires (sauf aux vacances de Noël), ainsi que la dernière semaine des vacances d'été.

*L'accueil des enfants en situation de handicap est possible jusqu'à 6 ans.

06 17 64 85 29 • laptiteescale@vieetboulogne.fr

• www.vie-et-boulogne.fr



Vie et Boulogne

communauté de communes

CULTURE

Le prochain programme des animations

Découvrez le nouveau programme des animations à la médiathèque de votre commune et sur tout le réseau Vie et Boulogne. Animations Halloween, projection dans le cadre du mois du film documentaire, ateliers, histoires, jeux, expositions, etc seront au rendez-vous.

La Bourse aux livres

Le samedi 7 octobre 2023, de 9h à 13h, le réseau intercommunal des médiathèques organisera, à la Communauté de communes (24 rue des Landes au Poiré-sur-Vie), une vente de documents issus du désherbage des collections des médiathèques. Livres et CD à 1€/ Lot de 5 revues à 1€

LES RENDEZ-VOUS POUR LE CLIMAT

En'Vie d'agir pour ma planète ! Les Rendez-vous pour le climat reviennent pour la 3ème édition, du 22 septembre au 8 octobre 2023. Cette année, la mobilité, l'énergie, le climat et les déchets sont plus particulièrement mis à l'honneur.

La Communauté de communes vous invite à relever un nouveau défi En'Vie d'agir pour ma planète ! Changer nos habitudes de déplacement, tester la marche, le vélo, le covoiturage, les transports en commun pour des trajets du quotidien que l'on fait d'habitude en voiture individuelle... C'est l'un des gestes les plus efficaces pour participer à la lutte contre le changement climatique !

Que vous participiez à ce défi ou à une animation, un brassard fluorescent En'Vie d'agir pour ma planète vous sera remis, c'est un accessoire de sécurité utile pour se déplacer autrement, et un moyen d'afficher votre engagement. L'implication de tous est nécessaire pour atteindre nos objectifs et limiter le changement climatique dont les effets se font de plus en plus ressentir.

Animations énergie

• 30 sep., 10h-12h : Portes ouvertes d'un « habitat participatif » • Les Lucs-sur-Boulogne**, sur inscription à hunalivie@gmail.com

Animations déchets - Opérations de ramassage de déchets

• 30 sep., 10h-12h : Les Lucs-sur-Boulogne • Départ de la mairie

Retrouvez toutes les animations sur www.vie-et-boulogne.fr/les-rendez-vous-pour-le-climat-3e-edition/

TOURISME

L'Office de Tourisme Vie et Boulogne

L'Office de tourisme ouvre ses portes aux artistes locaux du mardi 12 septembre au samedi 18 novembre 2023.

Après avoir répondu à un appel à candidatures, 12 artistes Vendéens ont été sélectionnés pour exposer leurs oeuvres et rencontrer le public.

Pour harmoniser ces talents, 4 thèmes ont été choisis :

• Du mardi 12 septembre au samedi 30 septembre, « Vision urbaine » avec Mathilde DONNÉ (peinture), Richard NEAU (peinture) et Sara HORTE (photographie)

• Du mardi 3 au samedi 21 octobre, « Balade en bord de mer » avec Christine DUJARDIN (peinture), Jean-Pierre BURGEOT (peinture) et Hélène LEBEL-MIMAUULT (peinture)

• Du mardi 24 octobre au vendredi 10 novembre, « Expéditions lointaines » avec Marie-Antoinette DESBRUERES (peinture), Marie-Luce GHILINI (peinture), Dominique FREMY (peinture).

• Du mardi 14 novembre au samedi 2 décembre, « Voyages dans l'imaginaire » avec Jeanne FAVREAU (sculpture), Pascal DUCROCQ (peinture), Claude-Marie LAURENT (peinture)

L'Office de Tourisme vous propose non seulement une exposition mais aussi des escapades dans différents univers et une découverte de plusieurs techniques (aquarelles, huiles sur toile, acryliques, modelages en terre cuite, photographies...).

Chaque artiste, bercé par son histoire, vous fera voyager en ville, en bord de mer ou dans leur imaginaire ! Passez la porte de l'Office de Tourisme et laissez-vous emporter par ce vent artistique (aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme) !



L'école maternelle Jacques-Prévert

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE :

L'équipe enseignante est ravie de retrouver le chemin de l'école et se prépare à accueillir les élèves.

L'école comporte 3 classes réparties comme suit :

- TPS/PS avec Mme Poupard Perrine, assistée par Magalie Chassagne
- PS/MS avec Mme Chataigner Estelle, assistée par Nadège Favreau
- MS/GS avec Mme Goyer Saint-Georges Nathalie, assistée par Sylviane Berthomé

De gauche à droite sur la photo : Mme Poupard, Mme Chataigner, Mme Berthomé, Mme Pacreau, Mme Goyer Saint-Georges et Mme Favreau.

Rappel des horaires de l'école

Les horaires de l'école maternelle sont 9H00-12H00 et 13H30-16H30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



LA VIE DE L'ÉCOLE :

En juin, nous sommes allés à la folie de Finfarine pour découvrir le monde des abeilles et à la ferme des grands chênes à la découverte des petites bêtes de la mare.



La fête de l'école a eu lieu sur le thème des petites bêtes.



Pour tout renseignement, l'équipe enseignante est à votre disposition au :
Ecole maternelle : 02.51.31.20.70, mail : ce.0851617w@ac-nantes.fr, directrice Mme Chataigner.



L'école élémentaire Jacques-Prévert

C'EST LA RENTREE !

Chouette, c'est la rentrée

**Lundi 4 septembre,
c'est la rentrée !**



Chouette, c'est la rentrée
On va bien s'amuser !
Zut, c'est la rentrée
Plus de grasses matinées !
Chouette, c'est la rentrée !
La maîtresse est bronlée !
Zut, c'est la rentrée
Bientôt fini l'été !
Chouette, c'est la rentrée
J'ai de nouveaux souliers !
Zut, c'est la rentrée
J'ai un peu mal aux pieds.

Sylvie POILLEVÉ

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Les élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire en étant répartis sur 4 classes.

Classes	Enseignants
CP	Mélanie GAUTIER et Mathilde LOPES (le mardi)
CE1	Marie France BOURON
CE2/CM1	Lydia DA SILVA
CM1/CM2	Fanny BLANCHARD

2 AESH accompagnent des élèves à besoins spécifiques :
Morgane GADAIS et Cécile ERNOUF.

Les horaires de l'école élémentaire sont les suivants :
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 13h30-16h30

RAPPEL : Sur les horaires de classe, les portails sont fermés à clé et l'accès à l'école se fait par le portail à l'entrée du parking. Une sonnette et un visiophone sont à votre disposition.

LES PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES

Cette année, plusieurs projets tourneront autour du sport et des Jeux Olympiques.

Toutes les classes bénéficieront de 3 séances de découverte du handball en janvier et février.

Les séances de piscine auront lieu du 14 mars au 19 avril pour les élèves du CP au CM2 le jeudi ou le vendredi après-midi. Nous remercions vivement tous les parents qui nous accompagnent.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial de Vie et Boulogne, notre école participera pour la 2ème année au dispositif de sensibilisation à la transition écologique « Watty »

Les élèves auront la chance d'aller voir une pièce de théâtre dès le lundi 11 septembre au Pôle culturel du Carré des Arts.

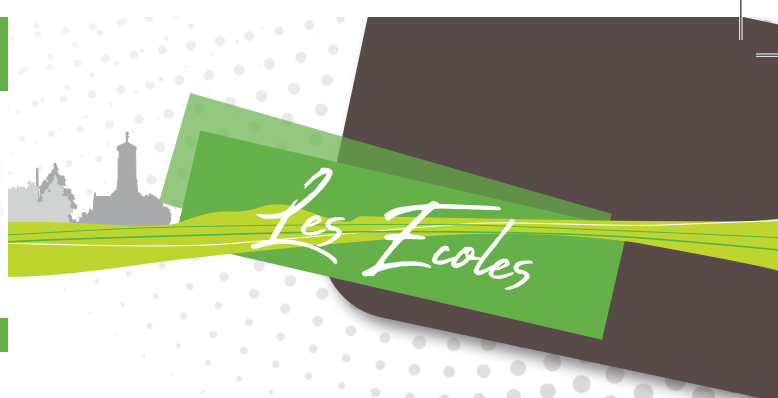
Cette pièce intitulée « Les Médecins malades de Molière » est interprétée par les comédiens professionnels de la compagnie du Gois dans le cadre du 3ème festival des rencontres d'Apremont.

Les élèves participent aussi à l'exposition dans le cadre des journées DECI DE L'ART qui aura lieu le samedi 9 septembre, organisée par l'Artisterie de Palluau sur le thème du mouvement. Pour cela, les élèves ont préparé leurs œuvres au mois de juin.



D'autres projets sont à venir...

Pour tout renseignement, l'équipe enseignante est à votre disposition :
Ecole élémentaire : 02-51-48-01-75, directrice : Mélanie GAUTIER, déchargée le mardi.



L'Association de Parents d'Elèves

L'Association de Parents d'Elèves des écoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert rassemble des parents bénévoles œuvrant tout au long de l'année pour le bien-être de nos enfants et le soutien des actions menées dans les écoles.



RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Parce que c'est un temps fort attendu par les familles autant que par les enfants, l'APE s'engage pour faire de la fête de l'école une journée festive et conviviale. Cette année, nous nous

sommes également attachés à la rendre la plus accessible possible en proposant un grand nombre d'activités gratuites. La réussite de cette manifestation dépend de l'engagement des nombreux bénévoles, membres de l'association et familles aidantes. Aussi, nous avons le plaisir de vous témoigner les remerciements que nous ont directement adressés les enfants.



UNE NOUVELLE ANNÉE A CONSTRUIRE ENSEMBLE

Nous n'avons pas attendu la rentrée pour commencer à préparer l'année à venir ! Les initiatives de l'APE qui vont ponctuer l'année sont déjà en partie planifiées et en cours

d'organisation mais c'est votre investissement dans l'association qui en déterminera l'ampleur et qui permettra de garantir le financement de projets dans les écoles et de poursuivre notre implication dans la vie de la commune, notamment dans les différentes instances contribuant à l'éducation et la scolarité de nos enfants.

SHANA

DONNER : UNE AUTRE MANIÈRE DE SOUTENIR L'APE

En 2023, l'administration fiscale a reconnu l'éligibilité de l'association aux dons déductibles des impôts. Vous pouvez donc désormais nous demander un reçu fiscal si vous souhaitez soutenir financièrement l'APE !



NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Notez bien dans vos agendas nos prochains rendez-vous :

- La réunion de rentrée ouverte à tous les parents pour apprendre à nous connaître et découvrir le fonctionnement de l'association, suivie de l'Assemblée Générale de l'APE aura lieu début octobre (surveillez notre actualité pour ne pas rater la date !)
- Dimanche 15 octobre à 14h : Loto à la Salle du Clos Fleuri



FAITES-NOUS SIGNE

Si vous avez des questions sur l'APE ou si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir à notre rencontre lors d'une manifestation, de notre AG, à la sortie de l'école, par mail ape.leslucssurboulogne@gmail.com ou sur Facebook. N'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées pour que l'on puisse vous joindre plus facilement lorsque nous avons besoin d'aide.





École Notre-Dame

École privée mixte

100, rue des Prés Barbaix • 85170 Les Lucs-sur-Boulogne • ☎ 02 51 31 24 53
ec.no.da.les.lucs@wanadoo.fr • <http://leslucs-notredame.fr/>



LA RENTREE !

Lundi 4 septembre : c'est la rentrée ! Après les baignades, randonnées, visites et autres activités,... le retour au quotidien ... mais aussi une nouvelle étape pour les petits nouveaux qui ce matin-là faisaient leurs premiers pas dans les classes de Nathalie et Elodie, les plus âgés des PS ont attendu eux, le matin du mardi 5 pour laisser aux plus jeunes le temps de s'approprier leur nouveau lieu de vie.

En tout, ce sont 215 enfants qui cette année ont rejoint les neuf classes de l'école, avec 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires.

La structure scolaire se décompose de la façon suivante :

Structure pédagogique	
Classes	Enseignants
TPS/PS/MS	Mme Brethome Nathalie
TPS/PS/MS	Mme Le Blond Elodie
MS/GS	Mme Moussard Gwendoline
CP	Mme Bardin Céline
CP/CE1	Mme Pineau Amélie
CE1/ CE2	Mme Guillou Christine
CE1/CE2	Mme Michineau Lucie Mr Fleury Melvin
CM1	Mme Templier Marie-José
CM2	Mr Corniere Tanguy
ASH	Mme Rauturier Marie-Dominique

Personnel

Mme Frin Isabelle (secrétaire comptable)
Mme Frison Nathalie (personnel d'entretien)

Mme Michenaud Pascale (ASEM)
Mme Peaudeau Laetitia (ASEM)
Mme Voineau Angélique ((ASEM)
Mme Rabillard Séverine (ASEM)
Mme Beausse (AVS)

Voici l'adresse de notre site - <http://leslucs-notredame.fr/> N'hésitez pas à le consulter !

Contact : Directeur : Mr Fonteneau Didier - Le jeudi et vendredi toute la journée - Le soir après 17h00 Tél : 02 51 31 24 53
adresse mail : direction@leslucs-notredame.fr

Pour des renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe éducative qui sera à votre disposition.



Ecole Notre Dame - Les Lucs-sur-Boulogne



La rentrée 2023/2024 :

L'APEL souhaite une bonne rentrée à tous les enfants et la bienvenue à ceux qui prennent le chemin de l'école pour la première fois.

La traditionnelle pré-rentrée, qui nous permet d'accueillir et d'échanger avec parents et enfants, a eu lieu le vendredi 1er septembre à l'école. Celle-ci permet en effet, de reprendre doucement, et dans une ambiance décontractée le chemin de l'école.

L'APEL :

Tout au long de l'année, l'APEL proposera des manifestations, animations permettant d'aider financièrement l'équipe pédagogique dans ces différents projets.

Les membres de l'Association rappellent aux parents qu'ils restent à leur écoute pour répondre à leurs interrogations tout au long de l'année. Et si vous souhaitez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Opération jus de Pommes :

En octobre, l'APEL organise une vente de jus de pommes (Embouteillage réalisé par les membres de l'association). Si vous êtes intéressés par notre production, n'hésitez pas, commander.

Contact : apel.lucssurboulogne@orange.fr



Évènements à retenir :

- **Vente de jus de pomme** : Octobre 2023
- **Assemblée Générale APEL et OGEC** : le 13 octobre 2023 à 20h30 à l'école
- **Arbre de Noël** : Le 15 décembre 2023
- **Trail de la Boulogne et Randonnée des écoliers** : Les 4 et 5 mai 2024



Site internet : famillesruralesleslucs.jimdo.com

courriel : famillesruralesleslucs@yahoo.fr

Bureau : 35 rue du Général de Charette

85170 Les Lucs-sur-Boulogne

Tél. : 02 51 62 32 70

N'hésitez pas à vous abonner à notre page Familles Rurales Les Lucs sur Boulogne



Accueil de loisirs «l'île aux enfants»

Pendant les vacances d'été, le centre a accueilli 169 enfants soit 122 familles. Durant 7 semaines, 38 enfants en moyenne ont passé leurs vacances avec 14 animateurs permanents ou saisonniers et bénévoles.



Le programme proposait des semaines à thèmes pour les 3 tranches d'âges :

Les enfants ont voyagé durant tout l'été...

Les Moussaillons (3/5 ans), les Robinsons (6/8 ans) et les Explorateurs (9/11 ans) ont découvert la France, les USA ou encore Le Pays du Soleil Levant :

Initiation Djembé avec l'Association NIMBA, initiation Judo, sortie vélo, fabrication d'éventails espagnols, fabrication d'une pinata, etc...

Le jeudi 31 août : parents et enfants étaient invités à « la fête de l'été » à l'accueil de loisirs ! Des jeux d'Intervilles ont permis aux familles et enfants de s'affronter sur différentes épreuves dans une ambiance de folie !

L'île aux Enfants a également proposé des séjours en juillet :

- Séjour pour les 3/5 ans au camping des Lucs-sur-Boulogne (85) - (11 enfants), avec au programme : découverte de la vie de campeur !
- Séjour pour les 6/8 ans à Aizenay (85) - (24 enfants) avec au programme : course d'orientation, piscine du camping, veillée « doudou » etc...
- Séjour pour les 9/10 ans à Maché (85) - (14 enfants) avec Wake-Park à Apremont, baignade au camping, sortie vélo etc...



RENTREE 2023/2024

Pour la rentrée 2023/2024, nouveaux horaires le soir :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 9 h et de 16 h 30 à 19 h
- Les mercredis de 7 h à 19 h
- Les vacances scolaires de 7 h à 19 h

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant le plus tôt possible !!

Pour tout renseignement, contactez l'accueil de loisirs au 02 28 97 54 91



Le Studio

Autofinancements

Afin de financer les activités, Le Studio propose régulièrement des autofinancements aux adhérents. Comme chaque année les jeunes ont organisé le bar du spectacle de danse et de théâtre de l'association en juin.

Toujours en juin, nous avons réalisé notre traditionnelle vente de saucissons en partenariat avec les Vergers de Vendée. 233 saucissons ont été vendus.

Nous avons aussi passé la commande de 1000 litres de jus de pomme qui seront fabriqués mercredi 4 octobre.

D'autres autofinancements seront proposés au cours de l'année à venir...

Les vacances d'été

L'été est vite passé entre séjours et stages !

• **Juillet a commencé fort au Studio avec la rénovation de notre espace jeunes !** Du 5 au 7 juillet, 6 jeunes motivés sont venus repeindre les murs du bâtiment et réaménager l'espace. Merci aux services techniques et à la municipalité pour leur accompagnement dans la réalisation de ce projet !



• **Pour les 11-12 ans, direction Les Sables d'Olonne du 10 au 14 juillet.** 21 jeunes ont participé à ce camp. Les jeunes ont pu découvrir le surf sur une vague artificielle, le kayak dans les marais, le zoo des Sables d'Olonne, et bien d'autres activités.



• **Du 17 au 21 Juillet, 23 jeunes de 13 à 17 ans ont pris la route pour Sant Llorenç de Monrís en Espagne.** Canyoning, randonnées, baignade et découverte de Barcelone étaient au programme de ce séjour ! Une belle occasion de découvrir un nouveau pays et de nouvelles activités.

• **16 jeunes ont participé au Bivouac VTT du 29 au 31 août, entre les Lucs sur Boulogne et Avrillé.** Les jeunes ont parcouru les 65 km pour rejoindre le camping d'Avrillé. Le deuxième jour, nous avons pris la direction de Jard sur Mer. Au programme : snack, baignade et la dernière journée s'est déroulée à O'Gliss Park à Moutiers les Mauxfaits.

• **8 stages ont été proposés aux jeunes durant les mois de juillet et août au Studio.** L'objectif était de permettre au plus grand nombre de venir participer aux activités durant les vacances. Le programme était donc adapté aux envies et les activités étaient variées : bricolage, sports, stage Harry Potter, etc.



C'est la rentrée !!!

L'été est terminé et le Studio fait aussi sa rentrée en reprenant son fonctionnement habituel avec les accueils libres pour les 11-17 ans du mercredi et du samedi mais aussi les soirées le vendredi pour les 11/17 ans.

Nos projets se poursuivent :

Web radio « MicroLucquois » et projet vidéo « le Studio en action »

Les 2 projets permettent aux jeunes de découvrir les techniques et le matériel spécifique aux activités du son et de l'image. Si vous êtes intéressés par l'un de ces projets, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour la Web radio, vous pouvez écouter les émissions en allant sur notre page Facebook et vous pouvez visionner nos vidéos sur notre chaîne YouTube « le Studio en action »

L'Escape Game

Nous proposerons durant les vacances d'octobre un nouvel escape game ouvert à tous. Cette année, vous vous mettrez dans la peau de braqueurs de banque. Réussirez-vous à prendre la fuite avec le magot ? De nombreux créneaux seront proposés sur trois journées différentes. Nous vous attendons nombreux pour venir relever nos défis et nos énigmes !

Les Promeneurs Du Net

Ce dispositif sert à assurer une continuité éducative en ligne et à être à l'écoute des jeunes et des parents qui le souhaitent. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet des du net de Vendée : <http://promeneursdunet.fr/departements/vendee>



Rachel Boudaud (animatrice jeunesse - pdn)



lestudio85



rachel.pdn85



Animateurs Jeunesse Les Lucs



Web radio : Micro Lucquois



animateurjeunesse.leslucs@yahoo.fr

☎ 02 51 46 57 92

MÉDIATHÈQUE

UN ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE...

INAUGURATION DU CARRÉ DES ARTS

Nous avons été ravies de participer à ce moment fort de la vie communale. Les histoires qui mettaient à l'honneur la Musique, le Théâtre et la Danse ont enchanté petites et grandes oreilles (pour leur plus grand étonnement 😊).

ANIMATIONS D'ÉTÉ

Lectures et chansons sous le signe des vacances et de la mer pour les bébés lecteurs estivaux.



«Battles» de jeux vidéo «Just Dance» et «Mario Kart» : deux après-midi bien chaudes mais terriblement chaleureuses. C'est chouette de jouer ensemble !



OCTOBRE

PAROLES D'AUTEURS : RENCONTRE AVEC GWENAËL BULTEAU

Vendredi 13 oct. A 20h30 - Public Adulte, entrée libre

Rencontre avec Gwenaël Bulteau, l'auteur de la République des faibles et Le Grand soir, deux romans noirs sous la IIIe République. Inspiration, processus d'écriture, recherches, édition : venez échanger avec l'auteur !

Paroles d'auteurs est une opération organisée par la Direction départementale des Bibliothèques de Vendée.



LES CARTES POSTALES ESTIVALES

Merci à tous pour les cartes reçues et les mises en scènes originales ! Nous avons bien voyagé et cela a confirmé que la lecture est synonyme de détente pour tous !

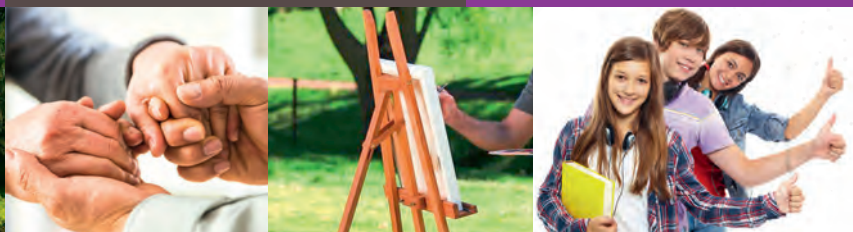
EXPO PHOTOS PLEIN FORMAT

Merci à l'association Plein Format d'avoir exposé à la médiathèque tout l'été. Cette série animalière a été très appréciée de tous.

PROGRAMMATION ANIMATIONS

DICTÉE Jeudi 28/09, 19/10, 16/11 à 20h Public Adulte. Gratuit, entrée libre	LECTURES, CHANSONS POUR LES ENFANTS Samedi 23/03, 14/10, 18/11, 16/12 0-2 ans : 10h30 3-6 ans : 11h15 Gratuit, entrée libre.
BEBES LECTEURS Lectures, chansons, jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans. Jeudi 14/09, 12/10, 9/11, 14/12 à 10h. Gratuit, entrée libre.	QU'EST-CE QUE TU ME CONSEILLES ? Un rdv pour échanger autour de ce que nous avons lu, vu, écouté, à conseiller chaleureusement aux autres ! Samedi 30/09, 2/12 à 11h. Public Adulte. Gratuit, entrée libre.





ATELIERS CRÉATIFS AVEC NATACHA CAILLÉ LES YEUX SOURIRES

Samedi 21 octobre - Ateliers parents/enfants, sur inscription.

10h45 - 3-7 ans

Lecture kamishibai de l'album Renarde s'invite au poulailler, de et par Natacha Caillé, suivi d'un atelier créatif en lien avec l'histoire. Le vivre ensemble, l'entraide, les codes sociaux, seront abordés à travers cette jolie histoire pour les enfants de 3 à 7 ans et leurs parents.

14h, 7 ans et +

Atelier créatif d'expression "On va buller !" : Exprime tes émotions au travers des bulles de bande dessinée. Création d'une page expressive.

JOURNÉE CINÉ

Mercredi 25 octobre - Entrée libre.

10h30 - 3-6 ans

Projections de courts métrages.

15h - 7 ans et +

Projection long métrage.

THE ROOM : ESCAPE GAME SUR TABLETTE

Samedi 28 octobre, à 14h30 - à partir de 11 ans, sur inscription.

Enigmes, réflexion et casse-têtes, pour une enquête collaborative sur tablette.

NOVEMBRE

RÉCRÉATION NUMÉRIQUE : LE CLUB DES CRÉATURES MYSTÉRIEUSES

Mercredi 8 novembre, à 15h30 - 7/10 ans, sur inscription.

D'étranges créatures se sont cachées dans la médiathèque. A toi de les retrouver grâce à une tablette et une application de réalité augmentée.



LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE : PROJECTION PARTIR ?

Documentaire de Mary-Noël Niba, 2021 (79 min.)

Vendredi 24 novembre à 20h30 - Ados/Adultes, entrée libre.

Après plusieurs années d'exil en Europe, Stéphane, Léo, Cheikh et Boye

Gaye sortent de leur silence. De désillusions en désillusions, ils ont fini par revenir dans leur pays d'origine. Leur retour est perçu par leurs proches comme un échec. Guy Roméo, un Camerounais arrivé en France en 2007 à l'âge de 21 ans, est le seul à être resté. Il s'accroche à Marseille où il espère réaliser son rêve : devenir un artiste célèbre, comme son idole, le rappeur Mac Tyer.

En partenariat avec la Direction départementale des Bibliothèques de Vendée. Thématique départementale : « Prendre la parole en Afrique ». D'autres documentaires à découvrir dans les bibliothèques du département.

DÉCEMBRE

CONTES D'OURS, PAR LA CONTEUSE CÉLINE ESPARDELIER

Vendredi 8/12, à 20h. Tout public à partir de 6 ans, entrée libre.

Depuis qu'elle a vaincu un ours, la vieille est intarissable ! C'est qu'elle en connaît des histoires d'ours : chasses, entraides, adoptions, mariages, transformations... On ne l'arrête plus ! Elle nous fait voyager dans l'univers fantastique des contes inuits où les ours parlent notre langue, adoptent des bébés, se marient avec des humains, se transforment en chasseur, sont à l'origine du brouillard et des nuages...

ÊTRE BÉNÉVOLE À LA MÉDIATHÈQUE

Accueil des publics, équipement des livres, animation(s)... si vous avez envie de participer à animer ce lieu culturel intergénérationnel, rejoignez notre équipe de bénévoles !

Médiathèque

68, rue Charette - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne

02 51 34 61 83

mediatheques.vieetboulogne.fr

✉ leslucssurboulogne@biblio-vieetboulogne.fr

📘 Réseau des médiathèques Vie et Boulogne

📷 vieetboulognemediatheques



Horaires

Lundi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h30-19h

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 9h30-13h / 14h-17h30



**École de Musique
Intercommunale
Nord Vendée**

Permanences par Isabelle :
Le mercredi de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h

Tel : 02.51.46.53.33 accueil.emnv@gmail.com
www.ecoledemusique-nordvendee.fr

La rentrée de l'École de Musique Nord Vendée s'annonce riche.

Le 9 septembre de 10h00 à 12h00, les professeurs, les élèves et les bénévoles vous ont accueilli pour les portes ouvertes au 338 rue Georges Clémenceau. Une grande réussite.

Cette année, une classe de découverte d'instruments à vent, baptisée le Composi'Band, dédiée aux enfants de 8 à 11 ans, a été créée. Elle vient intégrer le parcours pédagogique et fait le lien entre l'Éveil (pour les 5/7ans) et la pratique instrumentale.

Chacun des membres de l'École garde également en mémoire le succès du concert du 2 juillet dernier, donné dans la salle de spectacle du Carré des Arts.

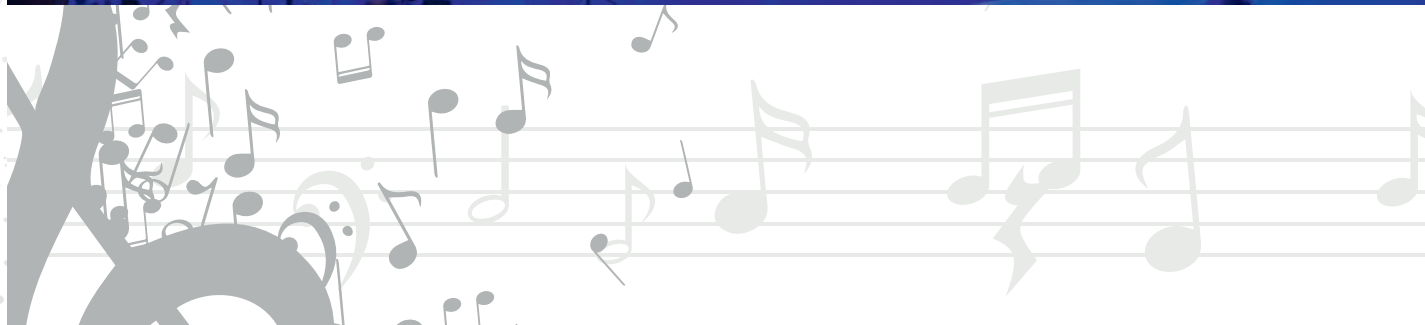
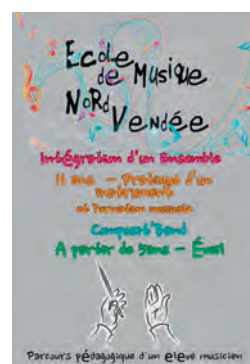
La participation des élus de la Mairie des Lucs sur Boulogne a été essentielle à la réussite de cet évènement.

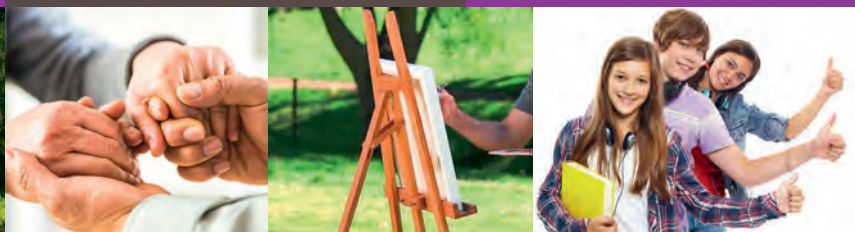
L'École de Musique Nord Vendée a également le plaisir de poursuivre son chemin en collaboration avec L'École de Musique Poiré-Beignon et l'Atelier musical Vents d'Ouest, sous l'identité nouvelle de L'École de Musique Intercommunale Vie et Boulogne.

C'est un projet ambitieux qui voit le jour, porté par l'ensemble des membres des 3 associations et par la Communauté de Communes Vie Boulogne.

La fédération de ces 3 Écoles de musique, a pour but de rendre accessible l'enseignement musical aux moins de 18 ans pour les jeunes résidents du territoire.

Un projet pédagogique adapté à chacun, riche, complet, et pensé par nos professeurs est proposé aux enfants.





CLUB LE SOURIRE

Le Club a repris ses activités le 17 août dernier.

Tous les jeudis : 14h15 jeux de cartes et de société, salle 2 du Clos Fleuri et jeux de boules, 17h30 goûter.

Marche de confort le jeudi matin à 9h.

Dictée le 1er jeudi du mois à 14h15 à la mairie, salle 4.

Chorale : La répétition de la Chorale avec Jean-Yves aura lieu le jeudi 14 septembre à 18h salle 2 du Clos Fleuri.

Informatique : Réunion d'information le 18 septembre à 14h30, salle 4 de la mairie.

La reprise des cours Informatique sera le 9 octobre.

2 cours sont proposés pour les débutants et pour les plus expérimentés.

Toutes les personnes intéressées par certaines activités seront les bienvenues.

Manifestations prévues lors du prochain trimestre :

✓ **concours de belote** ouvert à tous le samedi 7 octobre, salle 1 du Clos Fleuri, inscriptions à partir de 13h 30.

✓ **Buffet d'automne** le jeudi 12 octobre à 12h30 salle 1 du Clos Fleuri ; inscription avant le 5 octobre.

✓ **Concours de belote** ouvert à tous le samedi 2 décembre, salle 1 du Clos Fleuri.

✓ **Repas de Noël** offert par le CCAS le mercredi 13 décembre à 12h30, salle 1 du Clos Fleuri, avec la participation du Club.



En juin, le voyage en Camargue a été très apprécié des participants : « Aigues Mortes, Arles, Nîmes, Montpellier, Sète, le Pont du Gard, Saint Guilhem le Désert, Saintes-Maries-de-la-Mer et différents types de paysages ».



En juin la sortie à **Saint-Nazaire** a débuté par la visite des chantiers navals qui nous a tous impressionné. L'après-midi nous avons embarqué pour une croisière sur l'Estuaire de la Loire de « Saint-Nazaire à Nantes ».

Le 16 et le 17 octobre un groupe part pour la découverte de **Vannes et Guerlédan**.

Bonne rentrée à tous !

FORUM BIEN VIEILLIR À DOMICILE

Mardi 17 octobre 2023 de 13h 30 à 18h

à la Salle des fêtes, rue du Stade, à Bellevigny

Le Département de la Vendée et la Communauté de communes Vie et Boulogne, vous invitent à participer au forum « Bien vieillir à domicile »,

Mardi 17 octobre 2023

Salle des fêtes, à Bellevigny.

Un après-midi convivial pour s'informer et échanger avec les professionnels et les bénévoles au service des seniors.

Pensez au **covoiturage** ou au **déplacement solidaire** pour venir au forum

Programme

13h30 - Accueil par les élus du Département et de Vie et Boulogne

14h - Ouverture du forum par les comédiens du Collectif Mordicus

Les tables rondes :

14h30 à 15h15 - Comment s'informer, rester acteur, être soutenu ?

16h30 à 17h15 - Tutelle, curatelle, habilitation familiale, procuration... Comment protéger son proche ?

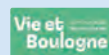
Les stands d'informations :

De 14h30 à 18h Droits et démarches, prévention santé, aide et soutien à domicile, adaptation du logement et structures d'accueil, sécurité, éducation routière, initiation au vélo à assistance électrique, culture, sport, loisirs...

Intermède artistique par le Collectif Mordicus

15h, 16h et 17h à la médiathèque de Bellevigny. [Durée 15 min]

Espace convivial animé par le club seniors de Bellevigny *Le fil d'argent*, et le Conseil de développement.



Forum organisé par le Département de la Vendée et la Communauté de communes Vie et Boulogne.

Renseignements et informations :

• Département de la Vendée : sda@vendee.fr

MDSF du Poiré-sur-Vie - 02 28 85 74 40

• Service prévention seniors : preventionseniors@vieetboulogne.fr - 02 51 98 16 13

Quelques échos de l'EHPAD Sainte-Anne !

L'été et les congés se terminent et chacun va reprendre son rythme quotidien. A l'EHPAD, pas de répit, les événements se succèdent tout au long de l'année et nous devons nous adapter pour y faire face afin d'accompagner aux mieux les résidents.

Inspection de l'EHPAD par l'ARS

En 2022, dans son livre « *les fossoyeurs* » Victor CASTANET avait dénoncé le système mis en place par le groupe ORPEA et ses dérivés. En réponse à ces révélations, le gouvernement a décidé de contrôler les 7500 EHPAD de France.

C'est dans ce cadre que l'EHPAD Sainte-Anne a été sollicité en avril dernier pour répondre à 78 questions relatives à la gouvernance, à la gestion des ressources humaines et à l'accompagnement des résidents pendant leur séjour.

Le rapport final parvenu le vendredi 23 juin comporte quelques prescriptions et recommandations mais n'a pas mis en avant d'incohérences majeures au niveau légal et réglementaire et il confirme ce que disent les familles et ce que révèlent les enquêtes de satisfaction depuis 12 ans : l'accompagnement des résidents de l'EHPAD est de qualité.



Rencontre intergénérationnelle avec la micro crèche



Casino avec le centre de loisirs

Peu de tensions estivales au niveau des Ressources Humaines

Chacun a pu lire ici ou là que des EHPAD ont été contraints de « fermer des lits » pour faire face à la pénurie de personnels. A l'EHPAD Sainte-Anne, grâce aux personnels remplaçants, souvent des étudiants, chacun a pu bénéficier de ses congés sans que cela impacte la qualité des services rendus. Je remercie ici l'ensemble des personnels, qu'ils soient permanents ou temporaires, pour les adaptations réalisées et le travail accompli afin de permettre la continuité de services.



Fête des voisins sous les arbres

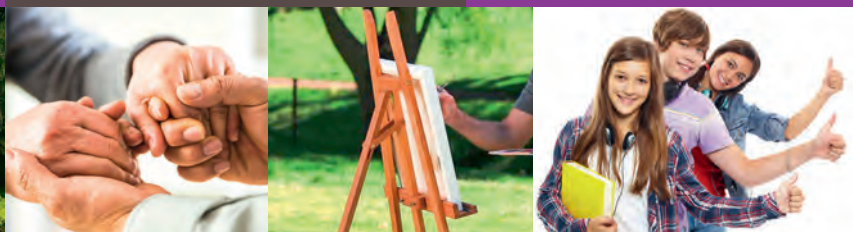


Pique-nique de la fête des voisins

COVID, canicule ...l'éternel recommencement

Si l'épidémie de COVID est contenue au niveau local tout comme au niveau national, les épisodes de contaminations continuent d'exister sans que cela génère de complications du fait d'une couverture vaccinale suffisante. La prochaine campagne de vaccination est d'ores et déjà en préparation afin de la maintenir et faciliter l'accès de tous au sein de l'EHPAD.

Cette année, les épisodes caniculaires se sont invités plus tôt (dès juin) pour se terminer plus tard (un nouvel épisode fin août). Les espaces climatisés ont donc été mis à profit pour apporter un peu de fraîcheur aux résidents.



Des animations toujours aussi nombreuses pour que l'EHPAD reste un lieu de vie

Les 3 animatrices se relayent auprès des résidents du lundi au samedi pour leur proposer des animations variées en interne mais aussi des sorties ponctuelles. Parmi les dernières, notons notamment :

- Les échanges inter générationnels avec les écoles, la micro-crèche
- La vente de vêtements et de chaussure sur le parking de l'EHPAD
- Les « Olympiades » inter EHPAD à Belleville-sur-Vie
- Des sorties en petits groupes à la médiathèque, à l'Historial au Carrefour contact...
- La fête des voisins, qui a de nouveau réuni sous les arbres centenaires du parc résidents, bénévoles, membres du CCAS ou du CVS, personnel...
- Un pique-nique inter-EHPAD à la Mothe Achard
- La fête de la musique
- ...



Déplacement à la médiathèque

Une invitation à venir découvrir l'EHPAD et ses services le dimanche 1er octobre 2023

Les semaines qui viennent vont être consacrées à la préparation de l'après-midi « Portes Ouvertes » prévue le dimanche 1er octobre de 14h30 à 17h30 avec diverses animations : la vente d'objets réalisés par les résidents, le panier garni, la bourriche.

Venir découvrir l'EHPAD, visiter un appartement témoin et échanger avec le personnel c'est aussi aider vos proches à dédramatiser et



Pique-nique inter EHPAD ... la Mothe Achard

à se projeter pour une entrée éventuelle dans ce que nous souhaitons être un véritable « lieu de vie ». Il est en effet important d'anticiper l'augmentation de la dépendance afin que le parcours de vie ne devienne pas un parcours du combattant. Mais avant d'envisager une entrée, nous pouvons aussi vous aider dans le maintien à domicile grâce au portage des déjeuners en liaison chaude et les logements du Foyer Soleil attenants à l'EHPAD.

Cette offre sera prochainement complétée par la construction d'un immeuble de 8 logements dans l'enceinte du parc de la résidence. Ces logements seront destinés à des personnes autonomes qui souhaitent bénéficier de certains services de l'EHPAD.

Le Directeur, Philippe BOUDEAU

HUNALIVIE



L'association HUNALIVIE est une association dont l'un des objectifs est de soutenir la création de l'habitat participatif du même nom, qui s'est installé aux Lucs-sur-Boulogne, au cours de l'été dernier. Des travaux ont été réalisés afin de réhabiliter des bâtiments existants et 4 foyers (8 adultes et 9 enfants) y vivent, actuellement. Ces travaux vont se poursuivre puisque l'habitat est amené à s'agrandir prochainement pour arriver à 7 foyers, maximum. Ce projet est né de la volonté de vivre ensemble autour de la raison d'être : "S'épanouir dans un lieu rempli de vie en lien avec ce(ux) qui nous entoure(nt)".

L'association a également pour objectif d'accompagner l'ouverture du lieu vers l'extérieur. Ainsi, nous organisons des Portes Ouvertes et des demi-journées rencontres, sur inscription, afin de présenter et échanger autour de notre projet. Notre prochaine rencontre a d'ailleurs lieu le 27 novembre 2023, de 10h à 12h.

Pour plus d'informations ou pour suivre nos futurs événements, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : "Hunalivie".



pour tous, toute la vie, partout

Association Aide à Domicile
Les Lucs-sur-Boulogne - Beaufou
54, rue Charette
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

LES SERVICES PROPOSÉS

- Aide et accompagnement à domicile
- Ménage, repassage
- Aide à la toilette
- Téléassistance
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien lors d'un changement familial
- Soutien à la fonction parentale
- Accompagnement aux courses et repas
- Accompagnement aux sorties et activités de loisirs

Pour rencontrer les bénévoles, référents-communes, bien vouloir prendre rendez-vous :

☎ 02 51 31 82 42

✉ paysvieetbougne@admr85.org

L'ADMR RECRUTE

L'ADMR des Lucs-sur-Boulogne-Beaufou recrute des aides à domicile (H/F) Type de contrats : CDD (avec possibilité de CDI) Horaires selon planning. Secteur d'intervention : Les Lucs-sur-Boulogne et Beaufou.

MISSIONS :

Aide à la toilette - aide à la préparation de repas
accompagnement aux courses - garde d'enfants
accompagnement social - sorties - entretien du logement
et du linge.

PROFIL : Permis B souhaité

BENEVOLES A L'ADMR, rejoignez-nous.

L'ADMR à votre écoute

Accueil physique et téléphonique :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

☎ 02 51 31 82 42

Le comité de secteur ADMR Vie et Boulogne se situe :

1b, rue Monseigneur Gendreau à Aizenay,

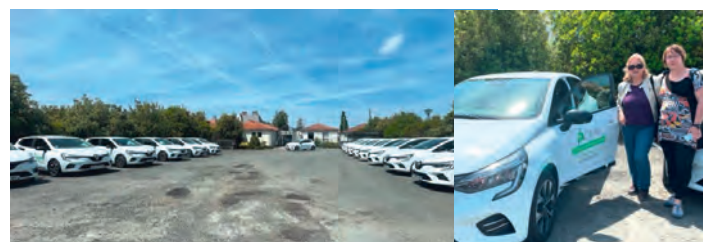
☎ 02 51 31 82 42

✉ paysvieetbougne@admr85.org

Pour les situations d'urgence, une permanence départementale est joignable au 02 51 44 11 55 du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 7 h à 19 h.

Le secrétariat de l'antenne des Lucs-sur-Boulogne-Beaufou reçoit également le public

54, rue Charette le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15.



LA VIE DE L'ASSOCIATION

200 véhicules de service mis à disposition des aides à domicile de Vendée.

Le 24 mai 2023, au Poiré-sur-Vie s'est déroulée la remise des clés d'une nouvelle flotte de véhicules de l'ADMR. L'Association ADMR Pays Vie et Boulogne reçoit 16 véhicules aux couleurs de l'ADMR dont 2 véhicules pour Les Lucs-sur-Boulogne-Beaufou. Ils sont mis à disposition des salariées travaillant à temps complet. C'est une véritable reconnaissance et une valorisation du métier.



SECOURS CATHOLIQUE

MARCHÉ AUX PUCES DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

Le 32^e marché aux puces du Secours Catholique aura lieu le dimanche 15 octobre. Comme l'an passé, il se déroulera sur deux sites : l'Espace Villeneuve à Aizenay et la Salle 2 de la Montparière au Poiré-sur-Vie. A Aizenay, on trouvera : meubles, vélos, livres, maroquinerie, vêtements, disques, CD, DVD, etc. et au Poiré : jouets, puériculture, vaisselle, bibelots, petit électro-ménager, cadres, vannerie ... Née aux Lucs en 1992, cette manifestation au profit de l'aide internationale mobilise aujourd'hui plus de 250 bénévoles sur 12 communes et accueille plusieurs milliers de visiteurs et acheteurs.

Cette année, le bénéfice engrangé ira pour l'aide à l'adduction d'eau dans les villages du sud Tunisien, en partenariat avec les acteurs locaux.

Comme d'habitude nous collectons : petits meubles, vaisselle, petit électro-ménager, matériel de puériculture, bibelots, linge de maison, livres, jouets, etc.... Prendre contact avec les responsables locaux Pierre Le Roux (09 50 82 88 44) ou Jean Orioux (07 57 43 47 71).

Et n'hésitez pas à venir nous voir le dimanche 15 octobre. Vous serez les bienvenus !

32^{ème} Marché aux Puces

Dimanche 15 octobre

9h - 18h 2023

LE POIRÉ-SUR-VIE

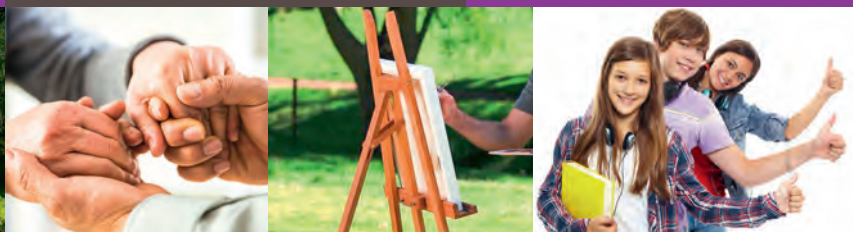
LA MONTPIERRE
Vaisselle, verres, meubles, appareils électriques, jouets, puériculture, linge, bibelots, cadres...

ENTREE LIBRE

AIZENAY
Espace **VILLENEUVE**
(près du cinéma)
Meubles, vélos, vêtements, maroquinerie, Livres, BD, CD, DVD...

Secours Catholique Caritas France

Soutien aux actions du Secours Catholique pour la TUNISIE
« Accès à l'eau potable pour tous »



Vie Sociale
et Culturelle

LA GALERIE DU SÉNÉCHAL



Ce premier semestre, La Galerie a rencontré une baisse de fréquentation mais cela n'a pas découragé les artistes qui étaient ravis d'avoir partagé leurs univers.

Pourquoi pousser les portes de la Galerie ?

Parce que la Galerie est ouverte à tous, qu'elle est gratuite et que vous pourriez être agréablement surpris de ce que vous y découvrirez, et avouons-le, les locaux sont plutôt sympas d'après les artistes qui exposent. La luminosité étant au top... comme les bénévoles !

Les artistes exposent deux week-ends consécutifs, ce qui vous laisse le temps d'y passer ; d'aimer ou non, voyager, rêver, échanger... lors de ce moment.

Rassurez-vous, les artistes ne mordent pas au contraire, ils apprécient vos visites. Que vous ayez envie ou non de discuter avec eux.

La Galerie du Sénéchal a acquis une renommée au fil du temps, si bien que la programmation est complète pour 2024 ! Nous allons ouvrir des créneaux pour 2025 prochainement.

Pour ce deuxième semestre 2023, il y aura de la photographie, du pastel, poèmes et peintures en tous genres.

Réouverture de la Galerie après une pause estivale les 09 et 10 septembre avec « les journées DECI DE L'ART - les 10 ans de l'Artisterie » (événement exceptionnel sur la commune), avec une exposition de François Husson. Beau succès !

Si des personnes souhaitent rejoindre l'équipe de bénévoles de la Galerie, soyez les bienvenues ! Renseignements auprès de Michel Sachot 06 75 88 51 79.

LA GALERIE DU SÉNÉCHAL

PROGRAMMATION - 2ème SEMESTRE 2023

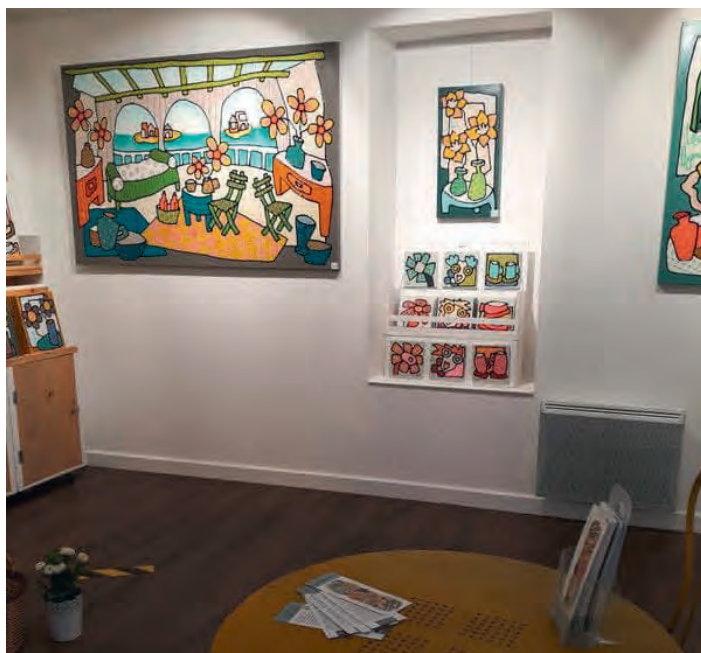
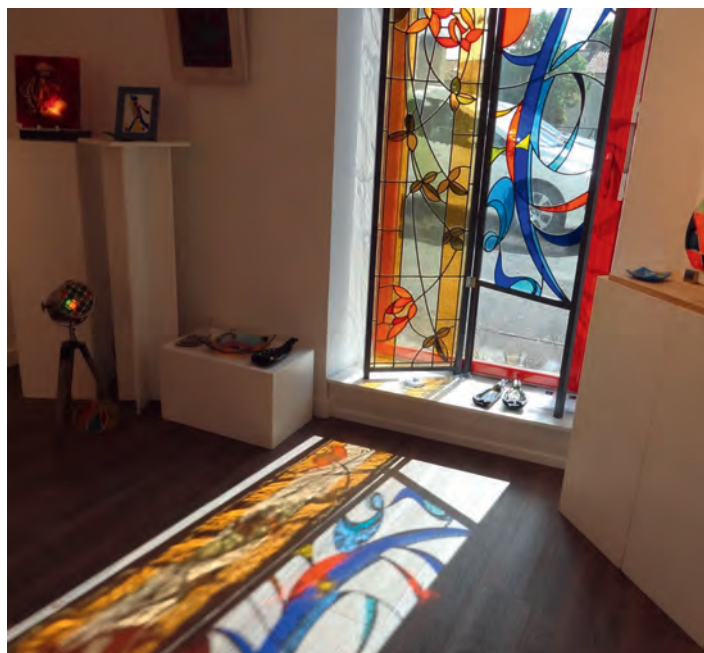
09/10 SEPT	DECI DE L'ART - les 10 ans de l'Artisterie
23/24 SEPT	PASTEL A L'OUEST - peinture
30 SEPT 01 OCT	
07/08 OCT	Chantal DUPONT - peinture
14/15 OCT	
21/22 OCT	COLLECTIF DE PHOTOGRAPHES thème « Territoires » (Eric Girard)
28/29 OCT	
04/05 NOV	Marguerite BACHY - peinture / poème
11/12 NOV	Laure GAUVRIOT - photographie créative
18/19 NOV	Karine RICHARD - peinture
25/26 NOV	
02/03 DEC	Elisabeth FRANÇOIS - aquarelle
09/10 DEC	Jean MIGNET - photographie

LA GALERIE DU SENECHAL - PLACE DU SENECHAL - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

LES LUCS Arts & Chemins

galeriedusenechal@gmail.com

logaleriedusenechal



LES FILLES CRÉATIVES ET COMPAGNIE



Ce rassemblement de savoir-faire engendre échanges et partages d'idées, les unes apprenant aux autres.

Parfois des professionnels viennent enrichir nos connaissances ou nous permettent de découvrir d'autres domaines.

Une pause goûter apporte un plus de convivialité à nos après-midi récréatifs.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Marie-Paule Benay : 06 81 33 79 05 ou Sylvie Michelet : 06 75 88 41 04. La cotisation annuelle est de 15,00 €.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



LES LUCS COMÉDIE



Après une participation à l'inauguration du Carré des Arts fin juin à guichet fermé sur deux soirées et un public conquis par une série de sketches, comme chaque année, l'association Les LUCS COMÉDIE s'est relancée dans l'organisation des représentations annuelles qui se dérouleront au mois de novembre 2023, avec deux nouveautés cette année : 3 week-ends au lieu de 2 et une nouvelle salle de spectacle qui promet aux spectateurs de bénéficier d'un grand confort et d'une excellente acoustique.

Notez d'ors et déjà les dates sur vos agendas, le nombre de places par date étant limité selon les capacités de la nouvelle salle :

- Samedi 4 et Dimanche 5 novembre
- Vendredi 10 et Dimanche 12 novembre
- Vendredi 17 et Samedi 18 novembre.



La comédie qui vous sera présentée promet, une fois encore, des moments de bonne humeur et de franches rigolades.

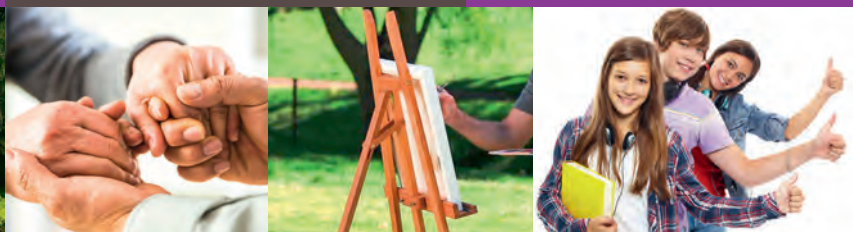
En effet, la pièce « Elle nous enterrera tous » écrite par Jean Franco et mise en scène en 2006 par Jean-Luc Moreau, s'invitera chez Floriane, fleuriste et femme de tête, qui doit être récompensée ce jour de la médaille de la famille. Mais des encombrants viennent s'incruster à sa petite fête. Floriane, qui n'aime pas voir ses projets contrecarrés est prête à tout pour que SA journée se passe sans accrocs, qu'on se le dise !

Les réservations seront mises en ligne sur le site Internet <https://www.helloasso.com/> à partir d'octobre.

Plus de renseignements :

leslucscomedie@gmail.com / Les Lucs Comédie





LES BEUCQUOTS D'AUX LUCS



C'est reparti ! Depuis le 15 septembre, le groupe de danses traditionnelles des Beucquots d'Aux Lucs a repris ses répétitions. Une première mise en jambes nous avait été proposée lors de la manifestation à l'Historial Olé la Vendée à laquelle nous avons répondu présent, et, en tant que Lucquois, avons eu l'honneur d'être les premiers danseurs sur scène.



Pour cette journée, les costumes du XVIIIe étaient de sortie après avoir été « oubliés » pendant plusieurs années dans notre vestiaire. D'où quelques recherches de chapeaux d'époque dormant dans les profondeurs des armoires, et quelques tabliers égarés.

Il a fallu aussi rechausser les sabots de bois et réapprendre à danser avec ! La répétition générale a donc engendré quelques fous rires quand le rythme semblait aller plus vite que nos pieds !

La bonne humeur étant la marque du groupe, nous souhaitons la partager avec tous ceux qui veulent garder bien vivantes nos danses traditionnelles de Vendée, qu'elles viennent du marais, de la plaine ou du Bocage, c'est notre histoire à tous, jeunes ou moins jeunes.

Et en plus, la danse, c'est très bon pour la santé !

Alors, rejoignez-nous chaque vendredi soir (à l'exception du 3e vendredi du mois) à 20h30 à la salle Jean Yole.

LES Z'AMIROLÉS

Association de sauvegarde du patrimoine

L'été a été bien rempli avec des sorties deux ou trois fois par semaine dans une ambiance conviviale avec des vacanciers qui ont apprécié ces métiers anciens.

Il nous reste quelques animations à faire pour finir l'année :

- Olé la Vendée, le 27 août : animations vieux métiers
- L'Hermenault, le 3 septembre : foire à l'ancienne
- les Lucs-sur-Boulogne, le 9 septembre : l'Artisterie
- Ehpad les Lucs-sur-Boulogne, 7 et 21 novembre : animation vieux métiers et animation musicale ; exposition du 4 au 23 septembre.

Avec 12 animations cette année, l'association est vraiment très satisfaite.

Pour toutes personnes désirant nous rejoindre :

Vincent Jacques 02 51 31 35 63 -  les Z'Amirolés





ASSOCIATION LUCUS

Recherches, Études Historiques, Sauvegarde, Valorisation du Patrimoine Lucquois



Faits divers de 1920 à 1930

L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 4 juillet 1920

Une enquête a été ouverte sur la cause du décès de Melle Alexina B..., 16 ans ½, domestique chez Mme veuve Glorit, débitante et modiste au bourg. M. le docteur Naud a déclaré que la mort résultait d'une hémorragie cérébrale. La demoiselle Alexina B... aurait dansé souvent au son du piano, et c'est l'un des motifs par lequel le père, M. Emile B..., charpentier au hameau de la Gaconnière a déposé une plainte au Parquet de La Roche-sur-Yon.

L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 18 juillet 1920

Ce matin, en parcourant la liste des lauréats de la Faculté de Poitiers, nous sommes heureux d'y trouver le nom de l'un de nos jeunes amis : M. Paul Caillé. Il vient de passer brillamment les examens de la série Latin-Grec. Toutes nos félicitations à M. et Mme Caillé de la Chasselandière.

L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 11 septembre 1921

Dans une crise de neurasthénie aiguë, Melle Marie M..., âgée de 30 ans, demeurant chez ses parents au village du Petit-Luc, commune des Lucs-sur-Boulogne, s'est jetée dans la rivière "la Boulogne".

Quand ses parents inquiets de ne pas la voir revenir, se mirent à sa recherche, ils découvrirent son cadavre dans la rivière.

L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 20 novembre 1921

Le 10 novembre, à la suite d'une discussion plus orageuse, tous les membres de la famille M..., se sont battus avec les membres de la famille R..., leurs voisins, de la Durantière, commune des Lucs-sur-Boulogne. Tous portent des traces de coups de la bataille. Une enquête est ouverte.

L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 17 mai 1925

Le 12 courant dans la soirée, M. Armand V..., 61 ans, domicilié aux Lucs-sur-Boulogne, et employé au service de M. Grelet, entrepreneur de pierres de taille au même lieu, revenait de son travail, lorsque l'automobile de M. A... de Nantes, le prit en écharpe et lui passa sur la jambe gauche. Le sieur V... fut relevé aussitôt avec une fracture de la jambe. On dut le transporter d'urgence à l'hôpital de Montaigu.

L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 21 juin 1926

Mme B..., née Marie R..., âgée de 42 ans, ménagère au village du "Temple", commune des Lucs-sur-Boulogne, a été renversée par un cycliste dans la traversée du bourg. Dans sa chute, elle s'est enfoncée plusieurs côtes. 20 jours de repos lui seront nécessaires.

L'ÉTOILE DE LA VENDÉE - Dimanche 6 décembre 1926

Un vol de 70 perches de châtaignier, estimées à 350 francs, a été commis dans la nuit du 26 au 27 courant, dans la châtaigneraie de M. J..., propriétaire, 38 rue Pasteur, La Roche-sur-Yon, et située au Moulin du Petit-Luc, commune des Lucs-sur-Boulogne. Les auteurs de ce vol sont connus et procès-verbal va être dressé contre eux.

L'ÉCHO de la VENDÉE - Samedi 24 avril 1926

Le 12 courant, à 14 heures, M.C..., faisant le transport en commun des Lucs-sur-Boulogne à Belleville, a renversé avec sa voiture à 1 kilomètre des Lucs-sur-Boulogne. La voiture s'est couchée sur le côté, aucune personne n'a eu de mal, sauf M. C... lui-même, qui était pris sous la voiture. Dégagé aussitôt, il a été conduit à son domicile. Le blessé se plaint de contusions internes. Les dégâts matériels n'ont pu être évalués, mais le radiateur a été enfoncé, le volant brisé ainsi que les glaces et le phare.

Année 1930 : L'Électricité aux Lucs-sur-Boulogne.

Par lettre du 1er juillet 1930 la société « Le Nord-Vendéen Électrique » à M. Lamarre, Ingénieur du Génie Rural à La Rochelle informe M. le Maire des Lucs :

« que les travaux concernant la ligne moyenne tension la Vieille Roche - Les Lucs - Le Poiré sur Vie - la Touche, et la dérivation de Beaufou, ainsi que les postes moyenne tension et réseaux basse tension de Beaufou, les Lucs, le Poiré sur Vie, le Beignon, la Touche sont achevés.

La réception des travaux est prévue le 15 juillet. La mise sous tension est prévue le vendredi 1er août 1930 vers 9 heures 30 ». Le poste de transformation était situé sur le côté gauche de l'église.

A compter de ce jour 1er août 1930 le bourg des Lucs est donc électrifié. Progressivement les villages seront également électrifiés. Mais la deuxième guerre mondiale mettra un point d'arrêt momentané à la poursuite des travaux, et ce n'est qu'en 1950 que tous les villages auront l'électricité à leur disposition. Revenons à 1930 pour signaler que le bourg est maintenant doté d'un éclairage public : 12 lampes de 40 watts. Le contrat d'abonnement a été signé par M. le Maire le 3 juillet 1930.

(À suivre)

AVIS DE RECHERCHE :

Témoignages, anecdotes, photos
sur l'ancien lavoir communal
près du restaurant « L'auberge du Lac »
Contact 06 46 04 61 80



ANCIENS COMBATTANTS



**ACPG - CATM -
OPEX
Sections des Lucs
UNC - Soldats de
France - OPEX**



de 14 - 18 de 39 - 45 et de l'Algérie (documents pédagogiques contrôlés par les services de l'ONAC). Ces triptyques sont disponibles près des 2 Présidents des sections de combattants des LUCS.

Une scénette de 18 minutes retraçant les 3 guerres, à pu être visualisée tout au long de l'exposition, nous sommes fiers de savoir que cette scénette à été vue dans la France entière et sera retransmise lors des commémorations patriotiques (toujours visible sur Internet tapez : mémoires d'hier, citoyens de demain.).

Voici un ensemble de Photos retraçant cette Action :

- **Inauguration par Mr le Maire et les Présidents départementaux et locaux**
- **Banderole annonçant l'exposition**
- **Le Public lors de l'inauguration**
- **Débriefing de la visite par les élèves et l'enseignante**
- **L'équipe participante et organisatrice de la scénette**

Cette action ne doit pas rester sans suite, nous vous invitons avec vos enfants à toutes les commémorations patriotiques, et, principalement ce 11 novembre. Dans cette période d'instabilité et de risque permanent d'amplification des conflits, nous avons besoin d'entretenir cette mémoire.

Mémoires d'hier, Citoyens de demain du 6 au 11 mai 2023

Cette Action commune avec la participation de Généalogie Nord Vendée et LUCUS fut un véritable succès. La présence, de nombreuses personnalités du monde Combattant, du public local, des enfants des écoles, des délégations d'anciens combattants du département, nous a encouragé dans les buts que nous poursuivons : - Promouvoir et entretenir la mémoire de nos combattants morts pour notre liberté.

-Rappeler ce qu'est le civisme, le respect de l'autre, le travail en commun, le devoir avant les droits.

Nous avons mis à la disposition, des élèves CM1 et CM2, des visiteurs de l'expo 39 - 45, des anciens combattants du département, 3 plaquettes retraçant l'histoire des Guerres



Petit rappel
Concours de belote
CATM
le 4 novembre
Concours de Belote
Soldats de France
le 23 décembre



TÉLÉTHON



L'association Beau-Sa-Lu Bellevigny vous remercie de votre participation
Samedi 7 octobre au dimanche 8 octobre 2023
De 14h à 14h, à la salle des fêtes de BEAUFOU

Inscription à partir de 13h le samedi 7, et après chaque concours effectué pour les retardataires.

Concept

Les « 24h de belote », concept inédit en Vendée, vous propose sa 1ère édition. C'est 7 concours de belote, on peut en faire 1, 2, 3 etc. jusqu'à 7 de 14h à 14h le jour suivant, avec des poses restaurations. Chaque concours se déroule en 4 parties de 12 donnes, pour les inscrits pour les 24 h, nous additionnons chaque concours de l'équipe inscrite. Une équipe peut être composée de 2 à 4 joueurs qui se relaieront comme ils le souhaitent pour 1 concours de 4 donnes.

Chaque équipe portera un nom choisi par ses membres.

Coût

Le tarif de l'inscription est de 5 euros par joueur et par concours, ceux qui seront inscrits pour les 7, l'inscription est de 25 euros + le repas du soir offert à chaque participant.

Inscription avec règlement pour les équipes de 2 à 4 joueurs par formulaire ci-joint avant le 23 septembre 2023.

Pendant l'évènement

Bar, restauration soir

Le bar permettra de se désaltérer pendant les concours pour les participants et les visiteurs, il proposera également de la petite restauration. (sandwichs, brioche, bottereaux, etc.) un repas est proposé le samedi soir au prix de 10 € et pour le dimanche après-midi fin des concours une barquette de tartiflette vous sera proposé au prix de 6 €.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou modifier tout ou partie de l'évènement selon les mesures sanitaires en vigueur.

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Téléthon
BEAUSALU-BELLEVIGNY

1^{ère} en VENDÉE

24H

de

BELOTE

Du 7 au 8 octobre 2023 de 14H à 14H

A la salle des fêtes de BEAUFOU

24h de belote réparties en 7 concours

2 à 4 participants par équipe (pour les 24h)

Inscription avant le 23 septembre par retour du formulaire ou au 06.68.98.47.43 pour les équipes souhaitant faire les 24h du concours :

- 25 € par joueur pour les 7 concours + repas du soir compris
- 5 € par joueur par concours pour les équipes ne participant pas aux 24H.

Horaires des concours :

1 ^{er} : 14 h à 18 h 30	1 heure de repas
2 ^{ème} : 19 h 30 à 22 h 30	
3 ^{ème} : 23 h 30 à 1 h 30	
4 ^{ème} : 2 h à 4 h	
5 ^{ème} : 4 h 30 à 6 h 30	Petit déjeuner
6 ^{ème} : 8 h à 10 h	
7 ^{ème} : 11 h à 14 h	

Les bénéfices sont entièrement reversés à l'AFM téléthon.

Bar – restauration pendant tout l'évènement

Organisé par BEAUSALU-BELLEVIGNY

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 23 septembre avec règlement

Nom de l'équipe :

Nombre de joueurs dans l'équipe (entre de 2 et 4)

1-
 2-
 3-
 4-

Nombre de joueurs :X 25 euros =

Chèque à l'ordre de Beau-Sa-Lu Bellevigny

A déposer au Centre de secours des Lucs sur Boulogne au non de Téléthon Beau-Sa-Lu Bellevigny



Vie Sociale
et Culturelle



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSEURS

Pas de chasse le mercredi

Afin de tenir compte d'une demande plébiscitée par de nombreux randonneurs et familles qui ne se sentent pas en sécurité lors des promenades en période de chasse, le conseil d'administration de la Société de Chasse des Lucs sur Boulogne a pris la décision, à l'unanimité, de suspendre la chasse le mercredi.

Cette mesure sera toutefois maintenue si le mercredi est un jour férié et si c'est un jour de battue de sangliers.

La surface de chasse communale représente 2400 ha.

Cette décision a été prise en accord avec la majorité des chasses privées (environ 1000 ha) :

- l'Abbaye (Philippe Boutheau)
- La Davière (Michel Gervier)
- Les Gâts (Daniel Sorin)
- Vilgay-Serpentin (Jean-Yves Poiraudau)

La chasse de la Chasselandière n'est pas concernée par cette décision.

Les membres de la Société de chasse communale et les membres des chasses privées concernées souhaitent que cette décision satisfasse les randonneurs, petits et grands.

Pour tout renseignement contactez le président
L. HERBRETEAU. Tél : 06 70 11 64 27



S.E.D.B. Comité de Vendée

*Seul on ne peut RIEN
ensemble on peut TOUT*

Le bénévolat, au travers notamment les Associations contribue, au quotidien, à faciliter, et enrichir notre vie sociale. La SEDB de Vendée, par son statut et ses missions, souhaite participer à encourager et valoriser ces personnes qui donnent tant pour les autres ;

C'est dans ce sens que nous organisons en collaboration avec le Maire des Lucs-sur-Boulogne Roger Gaborieau et ses collaborateurs notre :

15^{ème} NUIT DEPARTEMENTALE DE L'ENCOURAGEMENT ET DU BENEVOLAT

le Vendredi 27 Octobre à partir de 20h
à la salle culturelle du Carré des Arts

Qu'est-ce que la Nuit du Bénévolat ?

Cette soirée que nous organisons chaque année, aux quatre coins de la Vendée, se veut être en quelque sorte la fête des bénévoles de notre Département ;

Cette manifestation, commence à 20h et se termine à 23h, elle est conviviale, festive, enrichissante par les thèmes abordés chaque année, et reconnaissante par la mise à l'honneur de personnes bénévoles et d'associations méritantes.

La soirée est gratuite et ouverte à tous sans inscription préalable.

Ce 27 Octobre aux Lucs, le thème abordé lors de débat animé par Jacques Porcheret de la MDAV portera sur « le bénévolat et le monde du Handicap » plusieurs témoignages illustreront le débat.

Une prestation musicale sera proposée par un groupe d'artistes vendéens.

En présence de plusieurs personnalités du Département 8 bénévoles vendéens et 2 associations seront mises à l'honneur par la remise de distinctions et trophées.

C'est donc avec plaisir que nous accueillerons celles et ceux qui par leur présence, témoigneront de leur intérêt pour la solidarité et le bénévolat



GÉNÉALOGIE NORD VENDÉE

Généalogie Nord Vendée
12 rue Saint Exupéry
85170 Les LUCS sur BOULOGNE
Tel : 06 99 23 90 12
Courriel : contact@asso-gnv.fr
Site: <https://asso-gnv.fr>

C'EST LA RENTRÉE !

Après les deux mois de trêve estivale, nos activités vont reprendre dès le début du mois de septembre.

Certaines personnes auront mis à profit ces deux mois pour prolonger leurs recherches généalogiques. D'autres, au contraire, auront mis leurs dossiers « en vacances » en attendant de les reprendre au cours des journées de permanence. Chacun avance ainsi à son rythme et c'est très bien ainsi !

Bonne lecture !

1. Nos prochains rendez-vous

* En septembre :

. Atelier : Le jeudi 7 septembre 2023

Après un tour d'actualité, notamment sur les nouveautés de Geneanet, nous montrerons comment faire une recherche automatique à partir de votre logiciel de généalogie vers les sites de Geneanet, Filae et Noms de Vendée, etc....

Nous reviendrons également sur des astuces pour faciliter la saisie des données sur votre logiciel.

Permanence mensuelle : Le mardi 26 septembre 2023, salle n° 1 de la Mairie, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

* Pour le 4e trimestre 2023 :

Mois	Atelier mensuel	Permanence mensuelle
Octobre 2023	Jeudi 5 octobre 2023 de 9h30 à 11h30	Mardi 17 octobre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Novembre 2023	Jeudi 9 novembre 2023 de 9h30 à 11h30	Mardi 21 novembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Décembre 2023	Jeudi 7 décembre 2023 de 9h30 à 11h30	Mardi 19 décembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Vous pouvez bien sûr retrouver ce calendrier sur notre site Internet.

2. Remise des arbres généalogiques aux élèves CM1-CM2 de l'école Jacques Prévert :

Comme nous l'avons indiqué dans la note du mois précédent, les élèves des écoles primaires des Lucs-sur-Boulogne, qui ont visité l'exposition « Mémoires d'hier, Citoyens de demain » du mois de mai dernier, avaient été invités à compléter leur arbre généalogique sur 4 générations.

Le jeudi 22 juin, les arbres généalogiques des écoles Notre-Dame, qui avaient été imprimés en couleur par notre association, ont été remis aux élèves.

Le lundi 3 juillet, les arbres généalogiques des écoles Jacques



Prévert ont aussi été remis aux élèves qui garderont ainsi un souvenir de leur visite au stand de notre association le 9 mai dernier.

Un grand merci, à nouveau, à toutes celles et ceux qui ont participé à cette action qui s'inscrit pleinement dans notre objectif de faire découvrir la généalogie aux plus jeunes !

3. Notre site Internet <https://asso-gnv.fr/>

De nouveaux articles ont été mis en ligne au cours des mois de juillet et août :

* Dans les Actualités

- . Les actualités généalogiques du mois de juin 2023 (Source Généalogie Pratique)
- . Tout savoir sur les logiciels de généalogie - Comparatif (Source Geneawiki)
- . FILAE entame l'indexation des tables de successions et absences (TSA)
- . 1794 - Pierre, enfant du Petit-Luc (Spectacle musical le 02/09/2023)
- . Liste des abréviations et sigles en généalogie (Source Geneafinder)
- . Les tables de décès et succession (Source Geneanet).

4. Informations recueillies aux Archives Départementales de la Vendée :

Voici quelques documents et informations collectées aux A.D. 85 ces dernières semaines :

- . Registres des Commissions départementales de la Vendée pour les droits à pension et gratifications des blessés et veuves des armées royales (Etat nominatif par canton).
 - . Etat des blessés et veuves de l'armée de Charrette et de l'armée de Bretagne (Vendée et Legé).
 - . MERCIER ou MERCIER des ROCHETTES ?
- Cernant la famille MERCIER des Lucs-sur-Boulogne, les actes de baptême/naissance, mariage et inhumation/décès mentionnent généralement le patronyme MERCIER, parfois MERCIER sieur des Rochettes, parfois MERCIER dit des Rochettes...

Quelques actes de l'état civil font l'objet d'une rectification avec mention en marge de l'acte, en référence au jugement du tribunal civil de la Roche-sur-Yon en date du 17 juillet 1935, jugement qui ordonne que les mots "DES ROCHETTES" seront ajoutés à de celui de MERCIER comme faisant partie du nom patronymique de la famille.

C'est donc en vertu de ce jugement de 1935 que le nom de MERCIER des ROCHETTES est apparu dans les différents registres d'état civil à partir de cette date !

5. Ouvert à tous

Généalogie NORD VENDÉE est ouvert à tous. Vous qui êtes intéressé par la généalogie, ou, qui souhaitez effectuer des recherches pour vous ou votre famille, vous pouvez nous rejoindre, dans un esprit convivial, lors d'atelier mensuel, ou au cours des journées de permanence. Pour toutes questions, vous trouverez la rubrique contact sur notre site Internet : <https://asso-gnv.fr/>

Nous vous souhaitons une bonne reprise dans vos différentes activités associatives, ainsi que de très belles découvertes dans vos recherches généalogiques !



USBL FOOTBALL



L'excitation est à son comble à l'USBL Football alors que la nouvelle saison se profile à l'horizon. Les jours ensoleillés de l'été laissent place à l'effervescence de la rentrée, et nos terrains de jeu s'animeront bientôt avec l'énergie et la détermination de nos joueurs de toutes les catégories.

Une Rentrée Prometteuse : Toutes les Catégories de Football en Action !

Cette saison, l'USBL Football est prêt à accueillir nos jeunes talents, nos vétérans chevronnés et tous ceux qui partagent la passion du ballon rond. Les différentes catégories de notre club se préparent à entrer sur le terrain avec un enthousiasme renouvelé. Des plus jeunes aux plus expérimentés, tous auront l'opportunité de montrer leur talent et leur esprit d'équipe. L'ensemble de nos jeunes seront encadrés Axel Retailleau, responsable du pôle jeune, et de Thomas Fleury (diplômé depuis juin), nouvel employé du club qui occupera le rôle de responsable de catégories. Concernant nos séniors, deux nouvelles têtes auront la charge de nos équipes : Yaya Mandiang, qui sera responsable de l'équipe Fanion, et Matthieu Chanson, responsable de l'équipe Réserve (photo de présentation des nouveaux coaches).

Informations Clés : À Vos Agendas !

Voici quelques informations clés à ne pas manquer pour la

rentrée footballistique :

Plusieurs fêtes sont prévues : Téléthon - Concours de palets - Repas du foot - Tournoi de jeunes et tournoi de sixte et d'autres animations prévues lors des différents matchs. Vérifiez vos réseaux pour suivre l'intégralité des animations organisées.

Reprise des Entraînements : Mardi et vendredi soir pour les seniors masculins, Mercredi soir pour les séniors Féminine, Mercredi matin pour les U7, Mercredi après midi pour les U9, Mercredi soir et vendredi soir pour les U11, Lundi soir et mercredi après-midi pour les U13, Mardi soir et jeudi soir pour les U15, Mardi soir et Vendredi soir pour les U17 (de U13 et à U17 en groupement avec Legé).

Matchs Amicaux et de compétitions : Nos équipes auront l'opportunité de se mesurer à d'autres clubs lors de matchs amicaux préparatoires. Restez attentifs pour connaître les dates et les adversaires sur notre site internet ou nos réseaux sociaux.

Rejoignez la Passion !

Que vous soyez un joueur en herbe, un parent enthousiaste ou simplement un amateur de football, l'USBL Football vous invite à rejoindre cette nouvelle saison avec joie et passion, en tant que joueur, dirigeant, bénévole ou supporters. C'est l'occasion de vivre des moments inoubliables sur le terrain et en dehors, tout en créant des liens forts au sein de notre communauté sportive. Nous tenons aussi à vous informer que nous manquons de bénévoles / dirigeants que ce soit pour les catégories jeunes que séniors.

Restez connectés sur notre site web et nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour les dernières informations et mises à jour. La rentrée au club promet d'être un moment de dynamisme, de camaraderie et d'accomplissements sportifs. Nous avons hâte de vous retrouver sur le terrain !

Pour toute question ou pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre équipe via les réseaux sociaux ou à venir discuter autour du complexe des Noiselières ou celui de la Lande Fleurie.

Sportivement.



USBL BASKET

Après un été de repos pour les joueurs(ses) et de préparation active pour les membres du bureau, la saison de basket est désormais lancée.

Un début prometteur puisqu'en termes d'effectif, le club devrait atteindre un nombre de licenciés qui n'avait pas été atteint depuis plusieurs années. Des joueurs et joueuses qui, comme lors des dernières saisons, évolueront aux Lucs exclusivement pour les catégories U7 à U11, et en CTC (Collaboration Territoriale de Clubs) avec le Poiré-sur-Vie pour les catégories de U13 à séniors, tant au niveau départemental ou régional.

Et le club a le plaisir de vous annoncer la mise en place d'une

nouveauté : le basket santé ! Il s'agit d'une pratique de sport adapté, autour du basket, sans compétition ni enjeu. Nul besoin d'avoir pratiqué le basket, le but est juste de faire du sport et de se divertir dans un groupe convivial. Nul doute que les 2 encadrants, formés la saison dernière à cette discipline, sauront nous communiquer leur enthousiasme et leur énergie !

Pour tout renseignement concernant le basket santé ou toute nouvelle inscription, laissez-nous un message sur usbl.basket@gmail.com et nous vous recontacterons !

Et retrouvez toute l'actualité du club sur : <https://usbl-basket.kalisport.com/>



Tennis Club
LES LUCS

Contacts

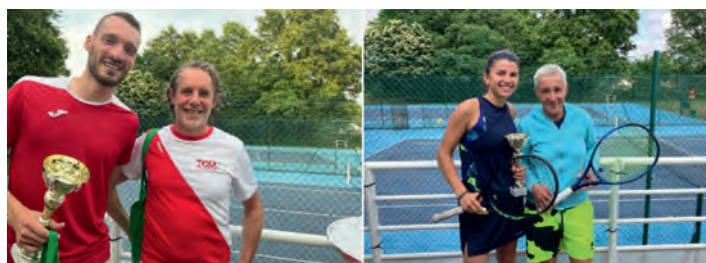
Président : Matthieu Malherre : 06 61 56 75 58

Mail : tennisclubdeslucs@ffr.fr

Complexe sportif des Noiselières - Impasse de la Vigne Gâte

RETOUR SUR L'ÉDITION 2023 DU TOURNOI HOMOLOGUÉ ORGANISÉ PAR LE CLUB EN JUIN.

Du 5 au 18 juin, le tournoi s'est déroulé dans d'excellentes conditions et généralement sous le soleil. Un grand merci à Jean-Etienne Boussaud, notre juge arbitre, qui a permis d'organiser à nouveau cette édition ! Cette année encore l'un des entraîneurs du club, Anthony Nauleau, classé 2/6, a remporté le tournoi principal contre Jimmy Tabarec (5/6 TC Montaigu) et une agésinate Bertille Chaillou (15/ 4 TC Aizenay) a gagné l'édition féminine contre Isabelle Delavau (15/3 Saint Sébastien).



Fin juin, pour clore les entraînements, des rencontres sous forme de doubles mixtes ont été organisées. Déroulées dans la bonne humeur, elles se sont conclues par un échange convivial qui a été très apprécié.

UNE NOUVELLE SAISON AU TC LES LUCS

En cette fin d'été 2023, le plaisir de reprendre le chemin des courts est là ! Plaisir de se dépenser, de commencer le tennis pour les uns, de progresser pour d'autres, de relever le challenge des matchs de championnat. Plaisir aussi de se retrouver aux entraînements, enfants comme adultes.

L'Assemblée générale tenue fin juin avait permis de dresser le bilan de la saison dernière : le club compte actuellement 51 licenciés avec de plus en plus de femmes inscrites. En championnat d'hiver les équipes engagées ont eu fort à faire face à des niveaux relevés. En revanche en championnat d'été, l'équipe emmenée par Cédric Le Bihan, a réalisé un beau parcours.

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS À PARTIR DE LA MI-SEPTEMBRE

Comme l'an dernier, ceux-ci se dérouleront le mardi, mercredi et jeudi soir. Nous retrouverons à nouveau cette année et avec impatience notre entraîneur Anthony Nauleau. Il sera à nouveau secondé cette année par Pierre Texier qui enseigne également à l'Herbergement.

SAISON 2023-2024

En championnat, plusieurs équipes hommes et une équipe Femme seront engagées pour le championnat d'hiver. Pour les jeunes des tournois internes seront organisés en matchs libres.

Tarifs 2023-2024

Licence seule : enfant : 45 € / adulte : 80 €

A- Baby Tennis (4-5 ans)

Licence + cours collectif : 70 €

B- Galaxie Tennis (6-11 ans)

Licence + 1 cours collectif : 110 € (1 h) ou 135€ (1 h 15)

C- Les Ados (12-17 ans)

Licence + 1 cours collectif : 140 € (1 h) ou 165€ (1 h 15)

D- Les Adultes (18 et +)

Licence + 1 cours collectif : 190 € (1 h 15)

CHAMPIONNAT D'ÉTÉ

Place maintenant aux beaux jours et au jeu en extérieur. Deux équipes sont engagées pour le championnat d'été, une équipe Femmes emmenée par Estelle Riffaud et une équipe Hommes avec pour capitaine Cédric Le Bihan. Les matchs se joueront en mai et juin.

TOURNOI ORGANISÉ PAR LE CLUB

Le Tennis aux Lucs ? Ce sont :

- 2 courts extérieurs
- 2 salles omnisports
- 1 club house
- 1 tournoi homologué



ACCUEIL DE NOUVEAUX JOUEURS ET JOUEUSES :

vous pouvez à tout moment rejoindre le club !

N'hésitez pas à contacter notre président Matthieu Malherre par téléphone au 06 61 56 75 58 ou à l'adresse suivante Tennisclubdeslucs@ffr.fr .

Pour le Tennis club des Lucs, Jean-Pierre Trigodet



LE JUDO CLUB LUCQUOIS

UNE NOUVELLE CEINTURE NOIRE AU JUDO CLUB LUCQUOIS

Lors du gala du 24 juin 2023, devant tous les parents et les licenciés, Géraldine Mahé a remis officiellement la 4ème ceinture noire 1er DAN du club à Clément LECLAIR, 16 ans, judoka originaire de Rocheservière, cadet 3ème année. La dernière a eu lieu il y a 7 ans déjà !!!



Clément a reçu sa ceinture marron en juin 2020 et a attendu que son partenaire Natéo VINCELOT décroche lui aussi sa ceinture pour se lancer dans l'aventure de la ceinture Noire. Les unités de valeurs sont au nombre de 4. Ils ont, tout d'abord, été commissaires sportifs (teneurs de tables) au Tournoi de Challans en janvier 2023(UV4). Le 5 mars dernier, ils ont décroché tous les 2 leurs katas (9 techniques à effectuer à droite et à gauche devant un jury : UV1). Ils ont ensuite passé leur UV2 début mai : les candidats tirent une

fiche avec une dizaine de techniques de judo debout et au sol et 2 techniques de ju jitsu (self défense) à réaliser devant plusieurs hauts gradés. Enfin, l'UV3 consiste à obtenir 100 points en compétition en plusieurs fois sachant qu'un ippon au judo vaut 10 points ou 44 points en une seule fois. Clément a réussi à mettre 5 ippons au tournoi des grades à Nantes le 3 juin et valide donc ainsi toutes les épreuves pour porter la ceinture NOIRE 1er Dan.

Alors si toi aussi, tu veux pratiquer le judo comme Clément ou Natéo, n'hésite pas à venir faire un tour au DOJO. Les cours sont le mardi et jeudi de 18h15 à 19h30 pour les enfants débutants de 6 à 9 ans et le jeudi (18h15 à 19h30) et samedi (10h à 11h15) pour les 9/12 ans. Les cours Ados/Adultes sont le mardi de 19h30 à 20h45 et le samedi de 10h à 11h15. Il y a aussi un cours éveil judo pour les 3/5 ans le samedi de 11h15 à 12h (les enfants développent leurs activités motrices, de préhension, de coopération ... le tout sous forme ludique !). Enfin, pour tout ceux qui veulent se maintenir en forme, venez essayer le réveil musculaire le samedi de 9h à 10h : au programme, échauffement dynamique, travail des bras, des jambes, des fessiers, des abdos..., relaxation (à la fin !) le tout en musique.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Géraldine au 06 84 82 76 61 ou le président, Joël RIVIERE, au 06 65 49 95 58 ou vous rendre sur le site cubeo du judo club lucquois.

BONNE RENTREE !

Géraldine Mahé

CLUB DE KARATÉ A.V.K.S

REPRISE DES ACTIVITES DU KARATE

L'AVKS propose des initiations gratuites à tous ceux qui souhaitent découvrir une discipline riche et diversifiée, que ce soit pour le loisir, la santé, l'aspect martial traditionnel ou la self défense.

Les enfants sont accueillis à partir de 7 ans le mercredi de 19h00 à 19h45 et le vendredi de 19h00 à 20h00.

Les adolescents et adultes le lundi de 19 h 30 à 21h00 ; le mercredi de 19h45 à 21h00 et le vendredi de 20h00 à 21h15.

Pour plus d'informations, merci de nous contacter soit par mail karate.avks85@gmail.com ou par téléphone ou SMS au 06.27.21.16.47

Vous pouvez aussi consulter le site : assokarateleslucs.wixsite.com/avks ou Facebook



B.ALLAMAND
Président AVKS



LES RANDONNEURS LUCQUOIS



Au cours de la saison 2022-2023, plusieurs nouveaux adhérents ont rejoint «Les Randonneurs Lucquois». A ce jour, le groupe compte 65 marcheurs répartis sur les parcours de 12km et 8km.

Le 6 juin, sous un soleil très généreux, une vingtaine de marcheurs s'est rendue à St Malo du Bois pour une randonnée en matinée suivie d'un pique-nique dans un joli parc.

Après une pause bien méritée, ils ont découvert Malièvre. Ils sont rentrés ravis de leur journée, ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Et le 4 juillet, c'était la clôture de la saison, 57 personnes dont 14 conjoints y ont participé.

Après une randonnée sous une pluie battante dans le secteur de La Chabotterie, nous nous sommes tous retrouvés à l'abri dans une propriété boisée et très bien aménagée pour

la traditionnelle grillade. L'équipe logistique et les pros de la grillade avaient déjà dressé la table et fait cuire les mogettes. Il ne restait plus qu'à profiter et prendre du bon temps. Chants, blagues, rires à volonté, jeux...

Quelle journée !!

Voilà, ce sont Les Randonneurs Lucquois.

GYMNASTIQUE

Les mercredis GYM AU SOL pour les enfants de 6 à 11 ans : reprise des cours le mercredi 13 septembre de 14h45 à 15h45 Salle judo aux Lucs-sur-Boulogne. Cours d'essai jusqu'au 30 septembre 2023 et fin d'inscription ce jour-là. Cette activité est sans compétition, en revanche une évaluation est programmée en fin de saison pour connaître l'évolution de toutes les bases de la gymnastique souple & technique de chaque élève.

Francine Noulet est professeur diplômé d'état.

Contact 06 69 91 85 85

GYM DOUCE & SOPHROLOGIE

Cette activité permet aux personnes de découvrir les bienfaits de la gym douce : Postures - Alignements - Équilibre - Respiration - techniques de relaxation. Un moment pour soi. Cours d'essai tout le mois de septembre pour les nouvelles personnes, cours les mercredis à partir du 13 sept à 15h45 Salle Judo.

Contact : 06 69 91 85 85, Francine Noulet





L'A.C.A.I.

Les Lucs
sur Boulogne



**FOIRE
EXPO**

Salle du Clos Fleuri
& extérieurs



Restauration sur place
toute la journée

Repas du Midi
Espace Albizia
(fin du service 14h30)

Fête foraine

Vente d'huîtres
Samedi matin
et dimanche toute la journée



Concours de **Charolais**

56^e
édition

21 et 22 octobre 2023

TOMBOLA
durant le week-end
de **NOMBREUX LOTS**
À GAGNER !

Nouvelles entreprises



MAÇONNERIE COUVERTURE ENDUIT NEUF ET RENOVATION

5 LA RICOULIÈRE 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
06-79-79-63-34



06 50 29 48 56

lebocaldantoine@gmail.com

8 Lieu-dit "La Rechignière" - 85170 Les-Lucs-sur-Boulogne - VENDÉE



Particuliers et Professionnels

→ Formation

→ Fabrication et pose

87, rue de la Mortagère
85170 Les Lucs sur Boulogne

06.16.36.41.92

contact@lecoleaboiss.com

in Patrice DENNE

f L'école à bois

www.lecoleaboiss.com

Formations adultes
Cours enfants ados adultes
Coaching de particuliers
Mise à disposition de l'atelier

Réalisation d'ouvrages bois
Pose d'ouvrages bois
Sous-traitance
Création

MANIFESTATIONS 2023

OCTOBRE 2023

- > **DIMANCHE 1 OCTOBRE**
Portes ouvertes Ehpad Sainte-Anne
De 14h00 à 17h30
- > **SAMEDI 7 OCTOBRE**
Concours de belote
Organisé par le Club du 3e âge « Le Sourire »
Salle 1 du Clos Fleuri, 13h30
- > **MARDI 10 OCTOBRE**
Assemblée générale et repas du Club des Boulistes
Salle 2 du Clos Fleuri.
- > **JEUDI 12 OCTOBRE**
Buffet d'automne
Organisé par le Club du 3e âge « Le Sourire »
Salle 1 et 2 du Clos Fleuri, 12h30
- > **DIMANCHE 15 OCTOBRE**
Loto
Organisé par l'APE Jacques Prévert
Salle 1 du Clos Fleuri, 14h0.
- > **VENDREDI 20 OCTOBRE**
Banquet des 75 ans
l'Orée de la Chabotterie
- > **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023**
56^{ème} foire des Lucs
Foire commerciale - concours charolais - Fête foraine
Salles du Clos Fleuri et extérieurs
- > **VENDREDI 27 OCTOBRE**
Nuit départementale du Bénévolat
Organisée par SEDB
Salle du Carré des Arts, 20h00
- > **SAMEDI 28 OCTOBRE**
Banquet des 60 et 61 ans
Salle 2 du clos fleuri

NOVEMBRE 2023

- > **DU SAMEDI 4 AU SAMEDI 18 NOVEMBRE**
6 représentations théâtrales
Par la troupe Les Lucs Comédie
Carré des Arts
- > **SAMEDI 4 NOVEMBRE**
Concours de belote
Organisé par l'association des anciens combattants CATM
Salle 1 du Clos Fleuri

NOVEMBRE 2023

- > **SAMEDI 4 NOVEMBRE**
Banquet des 50 ans
Salle 2 du Clos Fleuri à 12h30
- > **VENDREDI 17 NOVEMBRE**
Banquet des 70 ans
Salle 1 du Clos Fleuri
- > **SAMEDI 18 NOVEMBRE**
Banquet des 30 ans
Salle 2 du Clos Fleuri
- > **SAMEDI 25 NOVEMBRE**
Banquet des 35 ans
- > **SAMEDI 25 NOVEMBRE**
Banquet de la Sainte-Barbe
Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Salle n°1 du Clos Fleuri

DÉCEMBRE 2023

- > **VENDREDI 1 DÉCEMBRE**
Banquet Les Beauquots d'Aux Lucs
Salle 2 du Clos Fleuri, 20h00
- > **SAMEDI 2 DÉCEMBRE**
Concours de belote
Organisé par le Club du 3e âge « Le Sourire »
Salle 1 du Clos Fleuri.
- > **MERCREDI 13 DÉCEMBRE**
Repas de Noël
Organisé par le club du 3e âge « Le sourire » et le C.C.A.S.
Salle 1 du Clos Fleuri, à 12h30
- > **SAMEDI 23 DÉCEMBRE**
Concours de belote
Organisé par l'UNC soldats de France / Opex
Salle 1 du Clos Fleuri.

JANVIER 2024

- > **DIMANCHE 7 JANVIER**
Vœux du Maire
Salle 1 du Clos Fleuri



PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL :

Les associations qui ont des informations à faire paraître sur le prochain "La Vie Communale" doivent les déposer à la mairie avant le 30 novembre 2023.

Comité de rédaction :

Laura BABU, Roger GABORIEAU, Marie-Noël GERY, Catherine GUITTET, Jessy HILLION, Pierre RABILLER.

Crédit Mutuel



Frelet Maçonnerie
Couverture - Ravalement

2, Z.A. de Bourgneuf
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
TÉL. / FAX 02 28 15 27 94



ROBIN & fils
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE - DÉRAPPAGE
02 51 41 32 63
ST DENIS LA CHEVASSE
ROBINETFILS.FR ARTIPÔLE



VINCENT GALLET
GRAVURE

GRAVEUR - MARBRIER

02 51 46 54 41
06 35 26 51 34

fax 02 51 37 32 24
vggravure@gmail.com

273, bd De Lattre-de-Tassigny
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Annie Brethomé
Masculin - Féminin
Salon de coiffure
Mormaison - 02 51 43 91 64
Les Lucs/Boulogne - 02 51 46 50 96



Studio carlen

SALON DE COIFFURE

51 avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
☎ 02 51 05 76 49



BATILR
• MAÇONNERIE
• COUVERTURE
• ÉTANCHÉITÉ
NEUF / RÉNOVATION
batiloyer@gmail.com 06 60 68 64 55 | 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



AFDIA
Diagnostics immobiliers
Infiltrométrie
A votre service depuis 1998



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
(vente et location)
TESTS D'ÉTANCHÉITÉ RT 2012
ETATS DES LIEUX
Z.A. de Bourgneuf
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 46 58 19
epafacia@afdia.com

NOS +
• Rapports sous 24h
• Rapports transmis par courrier et mail
• Interventions en urgence
• Devis **gratuit** sur simple demande
• Service après-vente

I.Cert Allianz



Carrefour contact

Rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 24 64 - e-mail : turlucs@wanadoo.fr



La Fine Gueule
M. et M^{me} BOUCHET
Tél. 02 51 31 20 15
la-fine-gueule@wanadoo.fr
Banquets - Mariages
Repas de famille et à domicile

Place du Moustier - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



MORISSET
Entreprise Générale du Bâtiment
Terrassement • Maçonnerie • Béton armé
Couverture • Neuf & rénovation

Siège social : 117, Constantine - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne (Vendée)
Tél. : 02 51 31 20 58 - Fax 02 51 46 51 54

Mail : accueil@sasmorisset.fr - **Site internet :** www.sasmorisset.fr



KER ELEC
ELECTRICITÉ
DÉPANNAGES ET SERVICES

CONTACT
MICHEL KERAVEC
06 49 00 19 95
mkeravecbonnin@gmail.com



BC Concept
Buteau

Menuiserie
Menuiserie Bois Alu PVC
Agencement intérieur/extérieur
Cloison sèche

buteauconcept@orange.fr

Buteau Sébastien 8 rue St Exupéry 85170 Les Lucs sur Boulogne 06.73.82.22.48



AR
Métal Conception
MÉTALLERIE - SERRURERIE

22 La Milière
85170 Beaufou
Tél. : 06 22 79 03 30




Allianz
Une équipe est à votre service pour réaliser vos études

Cabinet Jean-René THOMAS
7, rue Richelieu - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél. : 02 51 31 25 29 - e-mail : jh985051@agents.allianz.fr



Le Rabot Vendéen
Créations
patrimoine
Charpente - Menuiserie Extérieure - Fabrication Artisanale de Menuiseries Bois
Aménagement Intérieur - Agencements - Clôtures et Aménagements Extérieurs
Alexandrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - Tél. 02 51 31 28 93
Fax 02 51 31 30 39 - contact@lerabotvendéen.fr - www.lerabotvendéen.fr



Garage GUILLOTON

Vente
Véhicules neufs - Occasions
Réparation toutes marques

93, bd Jean Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 74 99 - Fax 02 51 31 00 35
e-mail : top-garage.guillot@orange.fr



Toute une banque pour vous

02 28 97 55 38
LES LUCS-SUR-BOULOGNE

banque & assurances



Communes de stationnement :
BEAUFOU - LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél. 02 51 31 25 04

Port. 06 75 94 82 57 - 06 75 94 84 73

Millie CARON

7, l'Orée des Champs - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS

☎ **02 51 31 26 47**

Chabot R.M.

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ**

Parc d'activités de Bourgneuf
6 Impasse des Tailleurs de Pierre
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
email : contact@chabotrm.fr



BOULANGERIE DOLLÉ

48 place du Moustier
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

☎ **02 51 31 20 44**



**AMÉNAGEMENT ET CONCEPTION
DE JARDINS**

47 rue des Martyrs
85170 Les Lucs sur Boulogne

Tél. 07 71 69 89 13
www.auxjardinslucquois.fr

**PLATRE.VIE
CARRELAGE**

PLÂTRERIE - CLOISONS SÈCHES - ISOLATION

02 51 46 50 67 - contact@platrevie.fr

4, imp. des Tailleurs de Pierre - ZA Bourgneuf - 85170 LES LUCS / BOULOGNE



Réparation automobile de la plus ancienne à la plus récente

Carrosserie peinture / Entretien mécanique
Remplacement pare-brise / Pneus

Laurent PASQUIER
Tél. 06 27 94 19 17

lpclassicauto85170@orange.fr 9 La Suerie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



GEOLOGIK Environnement

Expertise, Contrôle et Maîtrise
Technique

297 rue Saint Pierre - 85 170 Les Lucs sur Boulogne
Tél : 09 73 67 58 32 - Email : geologik@free.fr



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Julie BODIN &
Sébastien DAOUDAL

64 place du Moustier
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 81

Horaires :

Du lundi au vendredi : 6 h 30 / 13 h 30 et 15 h 30 / 19 h 30
Samedi : 7 h / 13 h 30 et 15 h 30 / 19 h 30 - Dimanche : 7 h / 13 h
Fermeture le mercredi

Retrouvez-nous sur



« O' praliné sucré »

Le Barakoi

BAR - TABAC - PRESSE - JEUX

10 rue Georges-Clemenceau
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
☎ **02 51 31 20 33**

Equipements des métiers du BTP, du forestier et de l'industrie / métallerie



6 ZA de Bourgneuf
85170 Les Lucs sur Boulogne
Tél : 02 28 15 75 15 - 07 88 70 77 41
mail : mmo@betmequipements.fr
www.betmequipements.fr



Moi, j'achète
aux Lucs !



Ces annonceurs adhèrent à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels des Lucs-sur-Boulogne.
En participant activement aux actions commerciales organisées par celles-ci, ils dynamisent votre Commune.



Mairie Les Lucs-sur-Boulogne

Téléphone **02 51 31 21 29** - Télécopie 02 51 46 51 20

Courriel : mairie@leslucssurboulogne.fr

Site : www.leslucssurboulogne.fr

